

Statistiques des interventions

En interprétariat communautaire et médiation interculturelle pour l'année 2022

Résumé

Le rapport statistique 2022 offre un aperçu général du nombre et de la durée des interventions d'interprétariat communautaire et de médiation interculturelle effectuées dans toute la Suisse en 2022. Il se base sur les chiffres de 20 services d'interprétariat en Suisse alémanique, romande et italienne.

En 2022, 464'867 interventions ont été effectuées, d'une durée totale de 558'034 heures. C'est une nette augmentation par rapport à l'année précédente. Les statistiques annuelles de 2022 présentent le nombre d'heures le plus élevé ainsi que la plus forte augmentation d'heures par rapport à l'année précédente jamais saisis. 47% des interventions ont eu lieu dans le domaine de la santé. La grande majorité des interventions (80%) était effectuée sur place. Mais il y a des différences entre les domaines de travail : dans le domaine de l'asile, l'interprétariat est assuré par téléphone dans 60% des interventions. Le nombre d'interprètes communautaires et de médiatrices/teurs interculturel-le-s (ICMI) a augmenté (2021 : 3'038 ; 2022 : 3'122), en particulier le nombre d'ICMI sans qualification ou en formation. Cela se montre également dans la part des interventions effectuées par des ICMI qualifi-é-s : bien que la majorité des interventions (55%) soit effectué par des ICM qualifié-e-s, la part a diminué par rapport à 2021 (61%). Toutefois, en moyenne, un-e ICMI avec qualification a pu intervenir plus souvent qu'un-e collègue sans qualification. Les langues d'interprétariat les plus demandées sont l'arabe, le dari et le turc. Le russe et l'ukrainien font désormais partie des dix langues les plus souvent interprétées.

Il y a plusieurs tendances dans les chiffres 2022, qui sont spécifiquement frappant pour cette année. Tout d'abord, il y a des changements importants dans la demande de certaines langues d'interprétariat. Outre le russe et l'ukrainien, on constate par exemple une forte augmentation de la demande pour les langues romanes (comme le français ou l'espagnol) et le pashto. En outre, il y a eu une demande accrue pour des langues qui étaient peu ou pas demandées jusqu'à présent, comme le kinyarwanda ou le kirundi. En conséquence, les services d'interprétariat ont recruté beaucoup de nouveaux ICMI en 2022. Le taux de qualification des ICMI a donc baisse par rapport à 2021. Ensuite, en 2022, on peut aussi constater des mutations dans l'interprétariat par vidéo. Désormais, la moitié de tous les services d'interprétariat impliqués proposent des prestations d'interprétariat par vidéo. Toutefois, le nombre d'interventions par vidéo est en baisse (2021 : 3'421 ; 2022 : 2'409). Après l'assouplissement des restrictions Covid 19, il semble que l'offre et la demande doivent encore se rééquilibrer. Finalement, il convient de souligner l'augmentation des interventions dans le domaine de la médiation interculturelle en 2022.

Table des matières

1. Introduction	1
2. Données	2
2.1. Services d'interprétariat régionaux.....	2
2.2. Données recueillies	2
2.2.1. Nombre d'interventions et d'heures selon le domaine	4
2.2.2. Nombre d'intervention et d'heures selon le type d'interprétariat	4
2.2.3. Qualification des ICMI	4
2.2.4. Données supplémentaires.....	5
2.2.5. Limitations des données recueillies	5
3. Les chiffres de l'année 2022	6
3.1. Interventions et heures	6
3.1.1. Nombre d'interventions et d'heures	6
3.1.2. Durée d'intervention.....	7
3.1.3. Parts des services d'interprétariat	7
3.1.4. Part des langues officielles.....	8
3.2. Différents domaines d'interprétariat	9
3.2.1. Interventions et heures selon le domaine	9
3.2.2. Durée d'intervention selon le domaine	10
3.2.3. Domaines selon les différents services	10
3.2.4. Domaine de la santé.....	11
3.2.5. Domaine de l'asile.....	12
3.2.6. Domaine du social	14
3.2.7. Domaine de la formation.....	15
3.2.8. Domaine des autorités et tribunaux	16
3.3. Différents types d'interprétariat.....	17
3.3.1. Interventions et heures selon le type	17
3.3.2. Durée d'intervention selon le type	18
3.3.3. Types d'intervention dans les services d'interprétariat	19
3.3.4. L'interprétariat sur place.....	19
3.3.5. L'interprétariat par téléphone	20
3.3.6. L'interprétariat par vidéoconférence.....	20
3.3.7. Médiation interculturelle	21
3.4. La qualification des interprètes et médiateurs/trices	21
3.4.1. Interprètes et médiateurs/trices actifs/ives.....	21

3.4.2.	Interventions par qualification des ICMI	22
3.4.3.	Services d'interprétariat par interventions d'ICMI qualifié-e-s.....	23
3.4.4.	Nombre moyen des interventions par ICMI selon la qualification	24
3.5.	Langues.....	25
3.5.1.	Langues avec le plus grand nombre d'interventions	26
3.6.	Clients.....	26
4.	Tendances en 2022.....	27
4.1.	Changements dans la demande d'après certaines langues	27
4.2.	Augmentation d'ICMI nouvellement recruté-e-s.....	28
4.3.	Bouleversements dans le secteur de l'interprétariat par vidéo.....	30
4.4.	Augmentation du nombre des interventions en MI	31
5.	Bibliographie	32

Index des graphiques et tableaux

Tableau 1 : Langues officielles 2022.....	2
Tableau 2 : Services d'interprétariat 2021.....	3
Figure 1 : Heures d'intervention 2008 à 2022.....	6
Tableau 3 : Durée d'intervention moyenne selon le domaine et le type 2022.....	7
Figure 2 : Interventions par service d'interprétariat 2022.....	8
Tableau 4 : Part d'interventions selon la langue officielle, dans les différents domaines 2022.....	8
Figure 3 : Nombre d'interventions selon le domaine 2022.....	9
Figure 4 : Nombre d'interventions selon le domaine 2021-2022.....	9
Tableau 5 : Durée moyenne et nombre d'interventions par domaine 2022.....	10
Figure 5 : Pourcentage de domaines d'intervention selon le service d'interprétariat 2022.....	10
Tableau 6 : Interventions, contingent, augmentation, type et durée dans le domaine de la santé 2022.....	11
Tableau 7 : Catégories du domaine de la santé.....	11
Figure 6 : Interventions dans le domaine de la santé 2022.....	12
Tableau 8 : Interventions, contingent, augmentation, type et durée dans le domaine de l'asile 2022.....	12
Tableau 9 : Catégories du domaine de l'asile.....	13
Figure 7 : Interventions dans le domaine de l'asile 2022.....	13
Tableau 10 : Interventions, contingent, augmentation, type et durée dans le domaine du social 2022.....	14
Tableau 11 : Catégories du domaine social.....	14
Figure 8 : interventions dans le domaine du social 2021.....	15
Tableau 12 : Interventions, contingent, augmentation, type et durée dans le d. de la formation 2022.....	15
Tableau 13 : Catégorie du domaine de la formation.....	16
Figure 9 : Interventions dans le domaine de la Formation 2022.....	16
Tableau 14 : Interventions, contingent, augmentation, type et durée (autorités et tribunaux) 2022.....	16
Tableau 15 : Catégories dans le domaine des autorités et tribunaux.....	16
Figure 10 : Interventions dans le domaine des autorités et tribunaux 2022.....	17
Figure 11 : Types d'interventions 2022.....	17
Figure 12 : Types d'intervention 2021-2022.....	18
Tableau 16 : Durée d'intervention moyenne et nombre d'interventions selon le type 2022.....	18
Tableau 17 : Interventions selon le service d'interprétariat et le type d'intervention 2022.....	19
Figure 13 : Interventions d'interprétariat sur place selon le domaine 2022.....	20
Figure 14 : Interventions d'interprétariat par téléphone selon le domaine 2022.....	20

Figure 15 : Interventions d'interprétariat par vidéo selon le domaine 2022	20
Figure 16 : Interventions de médiation interculturelle (MI) selon le domaine 2022	21
Figure 17 : Qualification des ICMI 2021-2022.....	22
Figure 18 : Interventions par qualification	22
Figure 19 : Comparaison des interventions par qualification 2014 à 2022	23
Figure 20 : Services d'interprétariat selon le taux d'interventions par qualification.....	24
Tableau 18 : Interventions par personne et par qualification 2018-2022	25
Tableau 19 : Interventions selon la langue 2022	25
Tableau 20 : Déplacement des langues les plus fréquentes 2021-2022	26
Tableau 21 : Augmentation et baisse dans la demande des différentes langues 2021-2022.....	27
Figure 19 : Comparaison des interventions par qualification 2014 à 2022	29
Figure 21 : Interventions par vidéo 2019 à 2022.....	30
Figure 22 : Nombre de services d'interprétariat qui proposent l'interprétariat par vidéo 2019 à 2022	30
Figure 23 : Interventions en médiation interculturelle 2014-2022.....	31

1. Introduction

En 2022, les interprètes communautaires et les médiateurs interculturels (ICMI) ont été sollicités comme jamais avant : avec 558'034 heures d'interprétariat et de médiation, on enregistre une hausse de 28% par rapport à 2021. C'est la **hausse du nombre d'heures d'ICMI la plus importante** jamais enregistré en Suisse. Ces chiffres reflètent des différentes évolutions dans le domaine de la migration : avec le début de la guerre en Ukraine, environ 75'000 personnes se sont réfugiées en Suisse (SEM 2023, 9). En plus des réfugiés ukrainiens, le Secrétariat d'État aux migrations (SEM) a enregistré une augmentation de 64% du nombre de procédures d'asile ordinaires par rapport à l'année précédente (SEM 2023, 3). Parallèlement, en Suisse, il semble y avoir une prise de conscience de l'importance et des avantages du travail d'interprétariat et de médiation par des personnes formées à l'interculturel : les programmes cantonaux d'intégration (PIC3), développés en 2022 pour la période 2024-2027, mettent désormais l'accent sur la promotion du recours à des interprètes qualifié-e-s et sur leur formation (KdK/CdC 2022, 10). En 2022, il y a donc eu une croissance du nombre de personnes allophones en Suisse, pendant qu'une volonté croissante de faire appel à des ICMI professionnel-le-s issu-e-s de services (d'interprétariat) institutionnalisés se dessine.

Le présent rapport rassemble les chiffres les plus importants sur les interventions d'interprétariat communautaire et de médiation interculturelle en 2022. Traditionnellement, **l'interprétariat communautaire** couvre principalement les domaines de la formation, de la santé et du social. Depuis 2019, les interventions dans le cadre de la protection juridique de la procédure d'asile accélérée sont également saisies. Cependant, l'interprétariat dans le cadre de la procédure d'asile et pratiquement toutes les interventions dans le secteur de la justice ne sont pas incluses dans ces statistiques. Les institutions responsables (SEM, police, tribunaux, etc.) ne collaborent pas avec les services d'interprétariat communautaire régionaux, de sorte que les chiffres des interventions correspondantes ne sont pas disponibles. Par **médiation interculturelle**, sont entendues des prestations et des activités qui se situent dans le domaine de projets, du conseil, du suivi, des activités de formation, de l'animation de discussion ou de la communication d'informations. Certaines prestations et activités se déroulent dans les langues officielles de la Suisse, mais beaucoup d'entre elles sont également proposées dans les langues d'origine des médiateurs/trices interculturel-le-s. Il ne s'agit donc pas d'interventions "médiatrices" d'interprètes dans le cadre de mandats d'interprétariat.

La **base** de la saisie des statistiques des interventions est un formulaire Excel, développé en collaboration avec les services d'interprétariat régionaux et un document explicatif avec des indications pour la saisie et la répartition des interventions¹. Pour l'analyse des chiffres de l'année 2022, INTERPRET a reçu des fiches de données de **20 services d'interprétariat**. Une liste des services ainsi que des explications

¹ Ces deux documents sont téléchargeables sur le site d'INTERPRET dans la rubrique « Statistiques » : www.inter-pret.ch/fr/service/statistiken-77.html

concernant les données saisies et les limitations de leur pertinence se trouvent au chapitre 2.

Les chiffres saisis sont présentés au chapitre 3. Ils donnent une idée sur le volume d'interventions dans les différents domaines et selon les différents types ainsi que sur le nombre et les qualifications des ICMI, les langues utilisées et les client-e-s. Les données mises à disposition donnent un bon aperçu sur les chiffres et les tendances et permettent de tirer des conclusions sur les évolutions et les défis dans le marché d'ICMI en Suisse. Au chapitre 4, certaines tendances spécifiquement observables dans les chiffres 2022 sont encore mises en relief.

INTERPRET remercie chaleureusement les services d'interprétariat pour leur collaboration.

2. Données

2.1. Services d'interprétariat régionaux

Les services d'interprétariat sont généralement organisés au niveau régional et proposent leurs prestations souvent aux institutions de certains cantons. Tous les services d'interprétariat proposent actuellement des services d'interprétariat de diverses langues étrangères vers une langue officielle (et vice versa), l'allemand étant la langue officielle de la majorité des services (N=12).

Pour l'année 2022, INTERPRET a reçu les données pour l'évaluation statistique des chiffres d'intervention de 20 services d'interprétariat. En raison d'une réorganisation interne, HEKS Linguadukt apparaît désormais comme un seul service d'interprétariat, alors que les années précédentes, ses chiffres étaient présentés séparément par HEKS Aargau, HEKS beider Basel et HEKS Solothurn. En outre, dolmX AG s'est rejoint à la liste. dolmX place des interprètes depuis septembre 2022. C'est-à-dire qu'en 2022, un service de plus a contribué avec ses chiffres aux statistiques annuelles, même si on avait compté un nombre nominal de 21 services en 2021.

Langue officielle	Nombre de services d'interprétariat
Allemand	12
Français	7
Italien	1
Total	20

Tableau 1 : Langues officielles 2022

2.2. Données recueillies

Tous les services d'interprétariat ont indiqué le nombre et la durée totale d'interventions des ICMI placées par eux en 2022. Les interventions ont été différenciées selon le domaine de travail, le type d'interprétariat et la qualification de l'ICMI.

Nom	Service	Type d'interprétariat	Langue officielle
ald	Ausländerdienst Baselland	sur place, par téléphone	D
AOZ Medios	AOZ Medios, Asyl-Organisation Zürich	sur place, par téléphone	D
Appartenances	Appartenances Vaud	sur place, par téléphone, par vidéoconférence médiation interculturelle	F
AVIC-OSEO	AVIC-OSEO Valais – Action Valaisanne pour l'interprétariat communautaire	sur place, par téléphone médiation interculturelle	F
Bhaasha	Bhaasha Vaud	sur place, par téléphone, par vidéoconférence	F
Comprendi	Dolmetschdienst Comprendi, Caritas Bern	sur place, par téléphone, par vidéoconférence	D
Connexxion	Connexxion Sarl.	sur place, par téléphone, par vidéoconférence	F
COSM	COSM – Centre d'interprétariat communautaire et de traduction, Service de la cohésion multiculturelle	sur place, par téléphone, par vidéoconférence médiation interculturelle	F
CRG	Service d'interprétariat communautaire et de médiation interculturelle, Croix-Rouge genevoise	sur place, par téléphone médiation interculturelle	F
DD Zentralschweiz	Dolmetschdienst Zentralschweiz, Caritas Luzern	sur place, par téléphone, médiation interculturelle	D
DERMAN SH	DERMAN, SAH Schaffhausen	sur place, par téléphone médiation interculturelle	D
DERMAN TI	Agenzia DERMAN Ticino, SOS Ticino	sur place, par téléphone médiation interculturelle	I
dolmX	dolmX AG	par vidéoconférence	D
FMO	Interkulturelles Dolmetschen, Forum Migration Oberwallis (FMO)	sur place, par téléphone	D
HEKS ikV	Alter und Migration, Brückenbauer:innen, Vitalina, HEKS Geschäftsstelle beider Basel	médiation interculturelle	D.
HEKS Linguadukt	HEKS Linguadukt	sur place, par téléphone médiation interculturelle	D
interunido	interunido	sur place, par téléphone, par vidéoconférence	D
se comprendre	se comprendre, Caritas Suisse	sur place, par téléphone, par vidéoconférence médiation interculturelle	F
Verdi	Verdi, ARGE Integration Ostschweiz	sur place, par téléphone, par vidéoconférence médiation interculturelle	D
Winterthur	Interkulturelles Dolmetschen, Fachstelle Integrationsförderung, Stadt Winterthur	sur place	D

Tableau 2 : Services d'interprétariat 2021

2.2.1. Nombre d'interventions et d'heures selon le domaine

Les **domaines** suivants ont été pris en compte :

- Asile
- Autorités et tribunaux
- Formation
- Santé
- Social

Chaque domaine est encore reparti dans plusieurs sous-catégories qui sont encore présentées de manière plus détaillée au chapitre 3.4.

2.2.2. Nombre d'intervention et d'heures selon le type d'interprétariat

Les **types** suivants ont été pris en compte :

- interprétariat communautaire (IC) sur place
- interprétariat communautaire (IC) par téléphone
- interprétariat communautaire (IC) par vidéo
- médiation interculturelle (MI)

2.2.3. Qualification des ICMI

Les services d'interprétariat répartissent les interprètes communautaires et médiateurs/trices interculturel-le-s (ICMI) selon les profils de qualification suivants :

- interprètes communautaires et médiateurs/trices interculturel-le-s (ICMI) avec **brevet fédéral**
- interprètes communautaires et médiateurs/trices interculturel-le-s (ICMI) avec **certificat INTERPRET**
- interprètes avec **qualification supérieure** (p. ex. master en interprétariat de conférence ou CAS en interprétariat judiciaire et administratif ZHAW, etc.)
- interprètes et médiateurs/trices interculturel-le-s (ICMI) **en formation** (en train de suivre les modules 1 ou 2 ou ayant au moins suivi un cours d'introduction et une formation continue au sein d'un service d'interprétariat au cours des deux dernières années)
- personnes **sans qualification** d'interprète

Dans ce rapport, INTERPRET considère comme **qualifiée** toute personne qui dispose du brevet fédéral, du certificat INTERPRET ou d'une qualification supérieure en interprétariat.

Le certificat INTERPRET est une qualification de base. Dans de nombreuses situations, des compétences supplémentaires sont toutefois nécessaires (p. ex. pour l'interprétariat à distance, pour l'interprétariat auprès des tribunaux ou en

psychothérapie), ainsi que des attestations de langue plus pointues (p. ex. C1 pour la langue officielle). Les catégories ICMI avec brevet fédéral ou les interprètes avec qualification supérieure satisfont à ces exigences.

Une partie des interprètes ne disposent (encore) d'aucune des trois formations, mais ont souvent eu un cours d'introduction ainsi que diverses formations continues dans le domaine concerné (p. ex. pour les interprètes aux tribunaux ou dans la procédure d'asile). Les explications possibles sont diverses : financières, par manque de temps, mais aussi des compétences écrites dans la langue officielle souvent plus faibles que les compétences orales.

2.2.4. Données supplémentaires

Les services d'interprétariat indiquent en outre combien d'interventions ont été effectuées et dans quelles langues d'interprétariat.

De plus, le nombre de client-e-s par service d'interprétariat est saisi.

2.2.5. Limitations des données recueillies

Comme les années précédentes, les chiffres peuvent contenir quelques imprécisions qui sont dues à la méthode d'enquête utilisée :

- l'attribution à un domaine est faite par le biais de l'adresse de facturation d'un-e client-e. Le service d'interprétariat n'est pas toujours en mesure d'identifier précisément **le lieu d'intervention** (par exemple lorsque le client et l'adresse de facturation sont une école, le lieu d'intervention peut être une école primaire ou secondaire) ;
- pour la même raison, il y a aussi des grandes différences dans la manière de **saisir les client-e-s** (ce qui compte comme une école chez les uns, compte comme école primaire et école secondaire, c'est-à-dire comme deux clientes, chez les autres).
- les interprètes communautaires et les médiateurs/trices interculturel-le-s qui travaillent **pour plusieurs services d'interprétariat** (ce qui assez souvent le cas) sont comptabilisé-e-s plusieurs fois ;
- les interventions qui ont lieu en dehors des structures des services d'interprétariat (p.e.x. par des interprètes internes aux institutions, par des **mandats directs** à des interprètes indépendant-e-s) ou des interventions d'interprétariat non-réglé (p.ex. par des membres de famille ou collègues multilingues) ne sont pas comptabilisées.

Les données dans ce rapport sont par conséquent aussi précises et complètes que la saisie et l'attribution des interventions par les services d'interprétariat le permettent.

3. Les chiffres de l'année 2022

3.1. Interventions et heures

Le chapitre suivant présente les chiffres sur le nombre et la durée des interventions dans les différents services d'interprétariat indépendamment des différents types et domaines de travail.

3.1.1. Nombre d'interventions et d'heures

En 2022, les 20 services d'interprétariat et de médiation interculturelle présentent un total de 464'867 interventions ICMI avec une durée totale de 558'034 heures².

Ces deux chiffres ont clairement augmenté par rapport à l'année précédente : 23% pour le nombre d'interventions (2021 : 377'062 interventions) et 28% pour le nombre d'heures (2021 : 436'200 heures³).

Concernant les heures d'intervention, on peut suivre leur développement au cours des 15 dernières années (voir Figure 1)⁴. En 2022, le nombre le plus élevé d'heures d'intervention et la plus forte augmentation des chiffres par rapport à l'année précédente à ce jour ont été enregistrés.

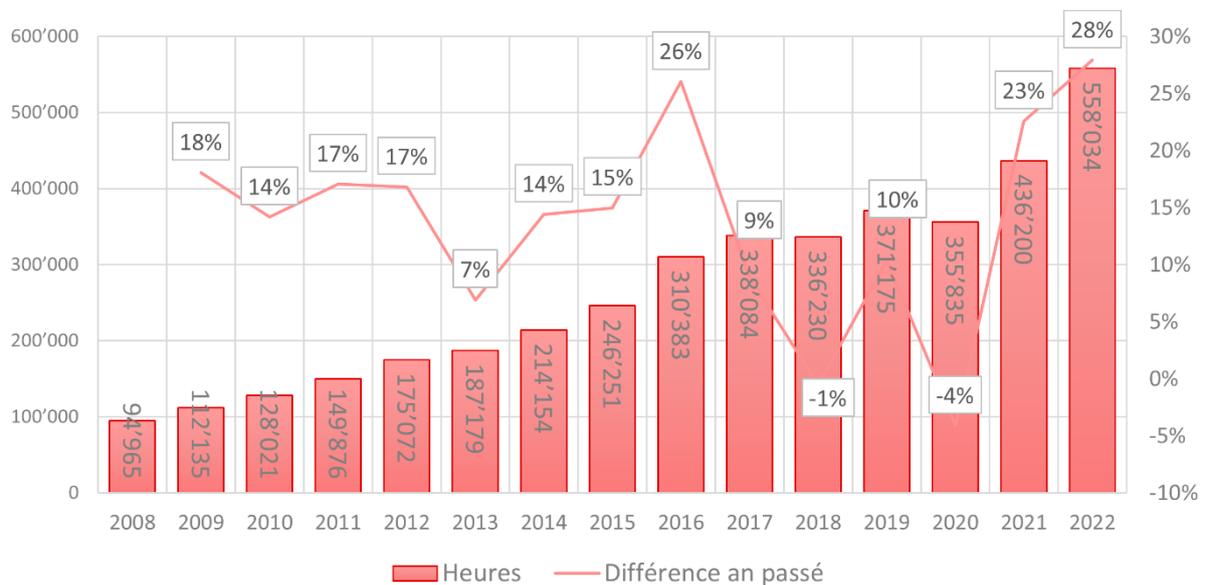


Figure 1 : Heures d'intervention 2008 à 2022

² Un service d'interprétariat n'a pas pu fournir d'informations sur le nombre d'heures. Le nombre d'heures chez ce service a été calculé à partir de la moyenne de la durée par intervention chez les autres.

³ Dans le rapport statistique 2021 (INTERPRET 2022, 4), une erreur s'est produite dans le calcul des heures d'intervention, de sorte qu'on rapportait 432 304 heures. Les chiffres, illustrations et tableaux dans le présent rapport ont été corrigés à cet égard.

⁴ Les données relatives aux heures d'intervention des années 2008 à 2013 sont issues des rapports annuels sur l'encouragement de l'intégration de l'Office fédéral des migrations ODM (aujourd'hui SEM) : <https://www.sem.admin.ch/sem/fr/home/publiservice/berichte/integration.html>

3.1.2. Durée d'intervention

En 2022, une intervention a durée 72 Minutes en moyenne, c'est-à-dire un peu plus qu'une heure. Ainsi, l'intervention moyenne était un peu plus longue qu'en 2021 (69 minutes).

Durée d'intervention moyenne (en minutes)					Total selon le type
	sur place	par téléphone	par vidéo	MI	
Formation	73	47	63	75	73
Santé	74	47	51	62	72
Social	84	52	59	155	82
Asile	80	43	59	249	61
Autorités et tribunaux	84	38	86	26	70
Total selon le format	77	45	58	154	72

Tableau 3 : Durée d'intervention moyenne selon le domaine et le type 2022

Cependant, la durée des interventions individuelles peut varier considérablement. Comme le montre le tableau 3, cela dépend aussi des différents domaines et types d'intervention. En particulier, les interventions de la médiation interculturelle (MI) durent en moyenne 154 minutes, soit nettement plus que la moyenne générale. Mais il existe également des différences entre les types d'interprétariat et les différents domaines de travail. Ainsi, les interventions d'interprétariat par téléphone sont en moyenne les plus courtes dans tous les domaines.

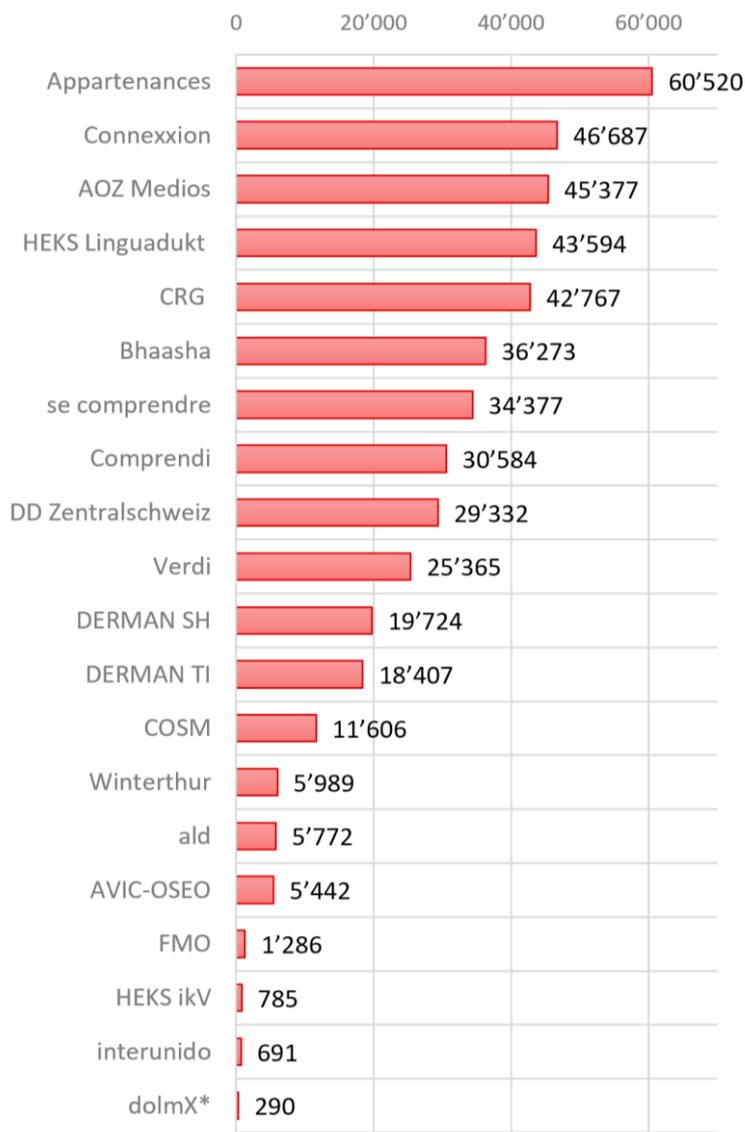
La durée d'intervention par domaine et par type est présentée encore plus en détail dans les sections 3.2.2 et 3.3.2.

3.1.3. Parts des services d'interprétariat

Concernant le volume des interventions sollicitées, il y a des grandes différences entre les services d'interprétariat régionaux, comme le montre la Figure 2. Appartenances, avec un total de 60'520 interventions, est le service d'interprétariat le plus important, du point de vue des chiffres. Les projets HEKS ikV et interunido sont les deux plus petits services, avec quelques centaines d'interventions.

Comme les années précédentes, la Figure 2 montre une concentration importante du volume des interventions auprès de quelques services d'interprétariat : les cinq plus grands (Appartenances, Connexion Aoz Medios, HEKS Linguadukt et CRG) font plus de la moitié des interventions (51%). Dix services d'interprétariat, soit environ la moitié de tous les services, sont responsables de plus de 85% de toutes les interventions.

Or, une augmentation du nombre d'interventions peut être observée dans tous les services en 2022 (à l'exception de la FMO, qui a enregistré une baisse minime de -6%). On constate en particulier une forte augmentation du nombre de missions pour certains services d'interprétariat qui se situaient en 2021 dans la moyenne ou en dessous,



* Chiffres seulement à partir de septembre

Figure 2 : Interventions par service d'interprétariat 2022

comme Bhaasha (+71%), la ville de Winterthur (+50%) et Derman TI (+43%). La plus forte augmentation (+105%) a toutefois été enregistrée par HEKS ikV, ce qui sera abordé plus en détail au chapitre 4.4.

3.1.4. Part des langues officielles

On remarque que trois des cinq plus grands services d'interprétariat se trouvent en Suisse romande (Appartenances, Connexion, CRG).

Alors que seuls 23% de la population résidente indiquent le français comme langue principale (BFS 2023), plus de la moitié des interventions (51,1%) ont lieu avec le français comme langue officielle. Apparemment, les professionnel-le-s de Romandie travaillent plus fréquemment avec des interprètes communautaires que ceux et celles de la Suisse alémanique et de la Suisse italophone. Ce déséquilibre est stable, par rapport à l'année précédente.

Si on regarde de plus près, on constate que la part des interventions en Suisse romande – comparée à la part de la population francophone - est élevée dans tous les domaines d'intervention (tableau 4). La différence est toutefois particulièrement frappante dans le domaine de la santé où 64% des interventions ont lieu en Suisse romande. Les personnes allophones en Romandie semblent donc avoir un meilleur accès aux services de santé que les personnes vivant en Suisse alémanique. Les chiffres

	Formation		Santé		Social		Asile		Autorités & tribunaux		Total	
	Interventions	%	Interventions	%	Interventions	%	Interventions	%	Interventions	%	Interventions	%
All.	35'966	59%	73'838	34%	47'839	55%	49'152	52%	1'994	43%	208'789	45%
Fr.	23'321	39%	140'781	64%	30'991	36%	39'905	42%	2'674	57%	237'672	51%
It.	1'195	2%	4'470	2%	7'651	9%	5'091	5%	0	0%	18'407	4%
Total	60'482	100%	219'089	100%	86'481	100%	94'148	100%	4'668	100%	464'867	100%

Tableau 4 : Part d'interventions selon la langue officielle, dans les différentes domaines 2022

concernant le domaine de la santé sont particulièrement intéressants, car c'est là que le plus grand nombre d'interventions est effectué, comme décrit au chapitre suivant.

3.2. Différents domaines d'interprétariat

Le chapitre suivant présente les chiffres sur le nombre et la durée des interventions dans les différents domaines de travail ; asile, autorités et tribunaux, formation, santé, social.

3.2.1. Interventions et heures selon le domaine

La figure 3 présente la répartition des interventions selon les domaines asile, autorités et tribunaux, formation, santé et social. Une bonne moitié des interventions (47%) a été effectuée dans le domaine de la santé.

La Figure 4 montre la répartition des interventions en 2022 en comparaison avec l'année précédente. La répartition proportionnelle est restée pratiquement la même. En termes de nombre, c'est le domaine de l'asile qui a augmenté le plus (+37%).

Le domaine de l'asile a donc dépassé pour la troisième fois consécutive le domaine de la formation, traditionnellement important pour l'interprétariat communautaire. Ce décalage depuis 2019 est dû aux nouvelles interventions dans la représentation juridique et le conseil, apportées par l'introduction de la procédure d'asile accélérée. Les interventions d'interprétariat organisées par le Secrétariat d'Etat aux migrations SEM (p.

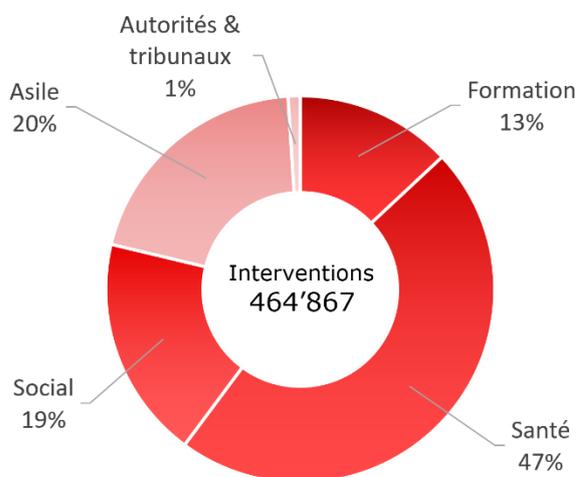


Figure 3 : Nombre d'interventions selon le domaine 2022

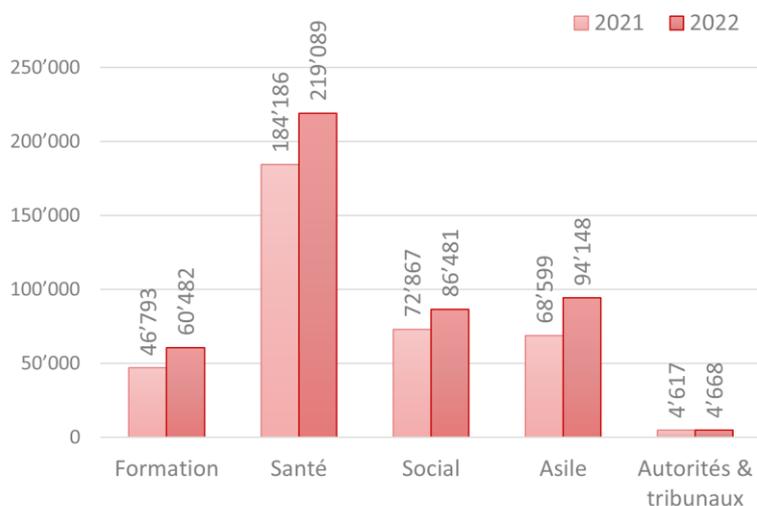


Figure 4 : Nombre d'interventions selon le domaine 2021-2022

ex. pour les auditions de la procédure d'asile) ne sont pas comprises dans les interventions de l'asile. Les interventions auprès des autorités et des tribunaux restent constamment basses, avec 1%. Cela s'explique par le fait que les autorités et les tribunaux travaillent surtout avec leurs propres interprètes et n'ont recours aux services d'interprétariat que dans des cas exceptionnels.

3.2.2. Durée d'intervention selon le domaine

La durée d'intervention moyenne (en minutes) est différente, selon le domaine d'intervention (Tableau 5)

Par rapport à l'année précédente, les valeurs moyennes sont restées comparables, voire ont même légèrement dimi-

nué dans les domaines de la formation (2021 : 74 minutes), de la santé (2021 : 69 minutes), de l'asile (2021 : 57 minutes) et des autorités et tribunaux (2021 : 70 minutes). Ce n'est que dans le domaine du social (2021 : 75 minutes) qu'elles ont nettement augmenté. La légère augmentation globale de la durée moyenne au cours de l'année 2022 (72 minutes ; 2021 : 69 minutes) est donc due en particulier à des interventions dans le domaine du social.

	Durée moyenne (en minutes)	Interventions
Formation	73	60'482
Santé	72	219'089
Social	82	86'481
Asile	61	94'148
Autorités et tribunaux	70	4'668
Total	72	464'867

Tableau 5 : Durée moyenne et nombre d'interventions par domaine 2022

3.2.3. Domaines selon les différents services

La répartition du nombre d'interventions dans les différents domaines peut varier considérablement d'un service d'interprétariat à l'autre. Cela s'explique par les évolutions historiques, les formes d'organisation (juridico-sociales) et les réglementations régionales des services différents. Par exemple, Comprendi, Derman TI, Derman SH, HEKS Linguadukt et Se Comprendre sont mandatés pour le conseil juridique dans le cadre de la nouvelle procédure d'asile.

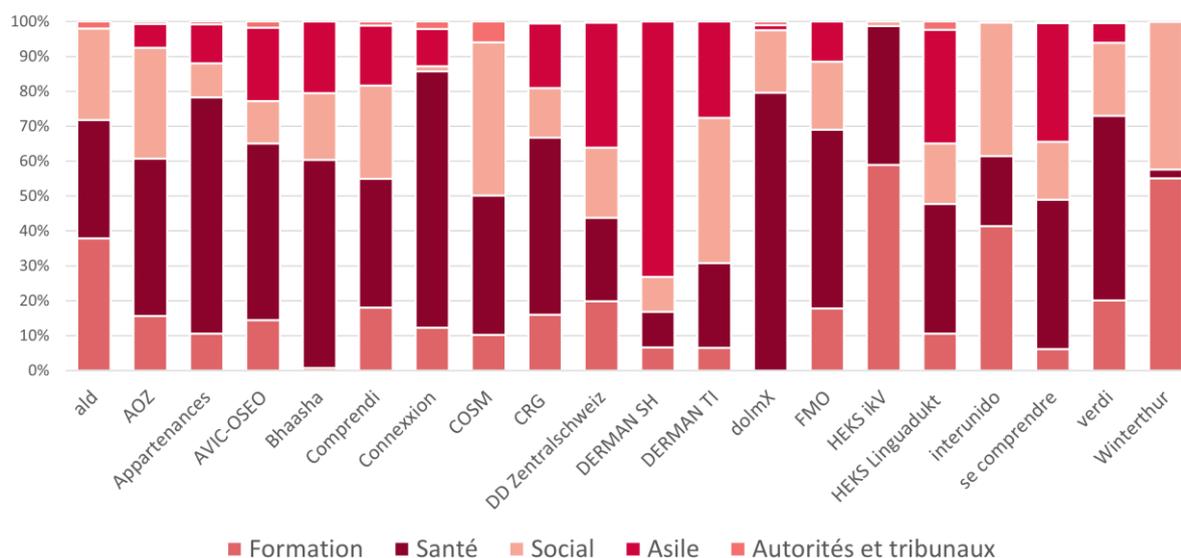


Figure 5 : Pourcentage de domaines d'intervention selon le service d'interprétariat 2022

3.2.4. Domaine de la santé

Le domaine avec le plus grand nombre d'interventions a toujours été celui de la santé. Pour l'année 2022, il présente 219'089 interventions, soit 47% de toutes les interventions. Il s'agit d'une augmentation de près de 35'000 interventions ou de 19%, en comparaison avec 2021 (183'966 interventions). La majorité des interventions dans le domaine de la santé (91%) est effectuée avec des interprètes sur place.

Nombre d'interventions	% du total des interventions	Augmentation par rapport à l'an passé	Type préféré	Durée moyenne (en minutes)
219'089	47%	19%	Sur place	72

Tableau 6 : Interventions, contingent, augmentation, type et durée dans le domaine de la santé 2022

Le domaine de santé se compose des catégories suivantes :

Catégorie	Exemple / explication
Hôpital STATIONNAIRE / Séjours hospitaliers	Services d'interprétariat fournis lors de séjours stationnaires en milieu hospitalier
Hôpital AMBULATOIRE	Traitements ambulatoires dans les hôpitaux, « médecine communautaire », urgences, policliniques explicitement ambulatoires, etc.
Cabinets médicaux, centres de santé, etc.	Cabinets médicaux privés (médecins de famille, spécialistes), centres de santé, aide et soins à domicile, dentiste, pharmacie, etc.
Psychiatrie / psychothérapie STATIONNAIRE	Interventions d'interprétariat fournies lors de séjours stationnaires en milieu psychiatrique
Psychiatrie / psychothérapie AMBULATOIRE	Traitements ambulatoires dans les policliniques psychiatriques, cabinets privés de psychothérapie, service ambulatoire pour victimes de la torture et de la guerre, etc.
Réhabilitation / thérapie	Ergothérapie, physiothérapie, cliniques SUVA, etc.
Expertise	Expertises AI par des bureaux d'expertise ou les services médicaux régionaux (SMR)
Conseil / prévention	Centre de puériculture, conseil en diététique, etc.
Autres (santé)	Les services d'interprétariat attribuent des interventions à cette catégorie lorsque l'affectation aux catégories établies n'est pas claire.

Tableau 7 : Catégories du domaine de la santé

Depuis 2019, les services d'interprétariat font la différence entre les traitements ambulatoires et hospitaliers lors de l'attribution des interventions d'interprétariat. Cette différenciation est pertinente, vu que ces traitements suivent des modèles de financement différents (DRG ou TARMED). Cependant, le financement d'interventions d'interprétariat dans le domaine de la santé n'est pas réglé. Les chiffres suivants montrent combien de fois des interprètes ont (tout de même) été sollicité-e-s⁵.

⁵ Toutefois, la différenciation entre les traitements ambulatoires et hospitaliers par les services d'interprétariat reste parfois peu claire, étant donné que l'attribution est faite via le client (adresse de facturation) et non lors de chaque intervention. En 2022, un service d'interprétariat n'a pas pu faire la

La Figure 6 montre la répartition des interventions dans les catégories définies pour le domaine de la santé⁶.

54% de toutes les interventions ont lieu dans le domaine ambulatoire (hôpital et psychiatrie ambulatoire, psychothérapie, cabinets médicaux et centres de santé). Après une forte baisse de 2020 (64%) à 2021 (55%), cette proportion est restée comparable à celle de l'année précédente. Or, cela signifie aussi qu'aucun financement n'est actuellement prévu pour la plus grande

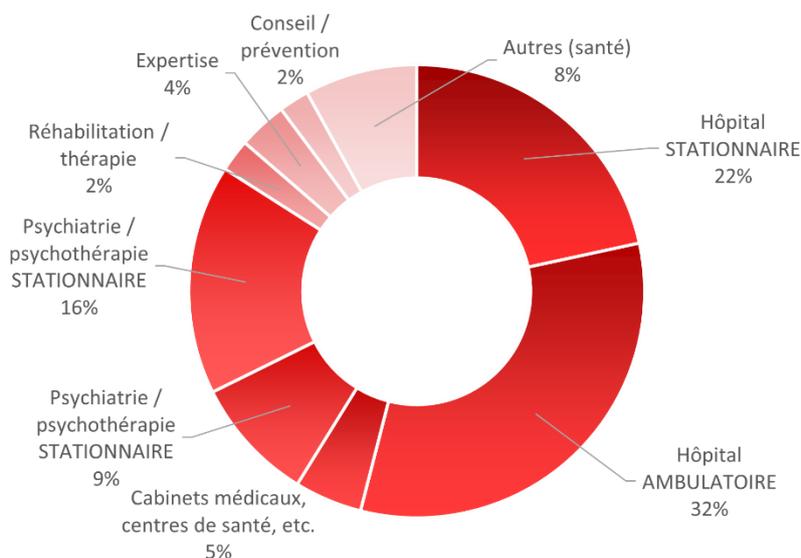


Figure 6 : Interventions dans le domaine de la santé 2022

partie des prestations d'interprétariat. Les coûts du domaine ambulatoire sont majoritairement pris en charge par les institutions du domaine hospitalier (hôpitaux et centres de psychiatrie). Le problème actuel de financement (Emch-Fassnacht : 2021) a des conséquences graves surtout pour les cabinets médicaux et de psychothérapie privés ainsi que pour les centres de santé. En effet, en absence de possibilités de financement, ces acteurs renoncent la plupart du temps à la collaboration avec des interprètes professionnel-le-s.

3.2.5. Domaine de l'asile

Le domaine de l'asile englobe 94'148 interventions, soit 20% du volume total. Ainsi, le domaine de l'asile se situe désormais proportionnellement au-dessus des domaines de la formation et du social, traditionnellement ancrés dans l'interprétariat communautaire. En comparaison avec l'année précédente, le domaine d'asile montre l'augmentation de nombre d'interventions la plus importante (37%) de tous les domaines. Contrairement à ce qui est le cas dans tous les autres domaines, la majorité des interventions du domaine de l'asile se font par téléphone (60%).

Nombre d'interventions	% du total des interventions	Augmentation par rapport à l'an passé	Type préféré	Durée moyenne (en minutes)
94'148	20%	37%	par téléphone	61

Tableau 8 : Interventions, contingent, augmentation, type et durée dans le domaine de l'asile 2022

distinction entre les interventions dans la psychiatrie ambulatoire et celles dans la psychiatrie stationnaire. Les 4'101 cas concernés ont été répartis proportionnellement à la moyenne des autres services d'interprétariat dans l'ensemble de la statistique dans les catégories correspondantes.

⁶ Deux services d'interprétariat n'ont pas pu distinguer leurs interventions selon les catégories dans le domaine de la santé. Les 5'286 interventions concernées n'ont pas été prises en compte dans la figure 6. La figure 6 est donc calculée avec un total de 213'803 interventions.

Le domaine de santé se compose des catégories suivantes :

Catégorie	Exemple / explication
Représentation juridique	Dans la procédure d'asile, les requérant-e-s d'asile reçoivent une représentation juridique (accompagnement juridique) gratuite. Elle est organisée par des organisations mandatées par le SEM.
Consultation (procédure d'asile)	Dans la procédure d'asile, les requérant-e-s d'asile reçoivent également une consultation gratuite de soutien d'accompagnement pendant la procédure. La consultation est organisée par des organisations mandatées par le SEM.
Conseil en vue du retour	Dans chaque canton et dans les centres fédéraux, les requérant-e-s débouté-e-s ou désireux/se de rentrer reçoivent des informations et un soutien pour leur retour. Au niveau fédéral, c'est l'Organisation internationale pour les migrations qui en est chargée, tandis que dans les cantons, ce sont les autorités ou des organisations non gouvernementales.
Soins médicaux dans les centres fédéraux de requérant-e-s d'asile	Les frais d'interprétariat engendrés dans le cadre des structures des centres fédéraux de requérant-e-s d'asile sont pris en charge par le SEM.
Soins médicaux dans les centres cantonaux	Les frais d'interprétariat engendrés dans les structures de soins médicaux réguliers – en dehors des structures des centres fédéraux – ne sont en revanche pas inclus. Les soins médicaux et les frais d'interprétariat relèvent de la compétence des cantons.
Conseil (social) / Consultation sociale	Conseil dans l'aide aux requérant-e-s d'asile et réfugié-e-s (en dehors du cadre de l'aide sociale)
Autres (asile)	Les services d'interprétariat attribuent des interventions à cette catégorie lorsque l'affectation aux catégories établies n'est pas claire.

Tableau 9 : Catégories du domaine de l'asile

Cette catégorisation minutieuse des interventions du domaine de l'asile n'existe que depuis 2019. Les interventions d'interprétariat au sein du SEM, dans les procédures d'asile, ne sont pas comprises dans cette statistique.

La Figure 7 montre la répartition des interventions dans les catégories définies pour le domaine de l'asile⁷.

Avec une part de 57%, la protection juridique (représentation juridique et conseil durant la procédure d'asile) représente la moitié des interventions du domaine de l'asile. La

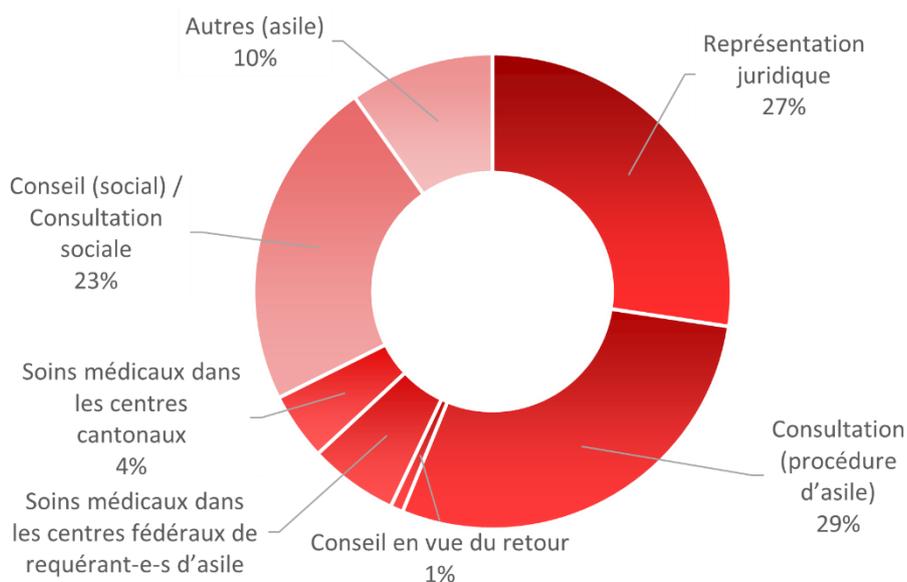


Figure 7 : Interventions dans le domaine de l'asile 2022

⁷ Deux services d'interprétariat n'ont pas pu distinguer leurs interventions selon les catégories dans le domaine de l'asile. Les 147 interventions concernées n'ont pas été prises en compte dans la figure 7. La figure 7 est donc calculée avec un total de 94'001 interventions.

plus grande part de ces interventions est fournie par des services d'interprétariat mandatés dans le cadre de la nouvelle procédure d'asile (comprendi, Derman TI, Derman SH, HEKS Linguadukt, se comprendre). La part des consultations dans les procédures d'asile a nettement diminuée en comparaison avec l'année précédente (2021 : 42%). Par contre, le pourcentage des consultations sociales a augmenté (2021 : 16%). Il s'agit d'interventions ayant lieu dans des structures cantonales pour les requérant-e-s d'asile et les personnes réfugiées. La part des interventions des interprètes pour les soins médicaux dans les centres fédéraux et cantonaux de requérant-e-s d'asile est resté comparable à 2021.

Le pourcentage de la catégorie « Autres » a clairement augmenté (2021 : 4%) et est relativement importante. Cela est dû au fait que de nombreux services d'interprétariat n'ont pas pu attribuer toutes les interventions à une catégorie, en raison du manque d'informations.

3.2.6. Domaine du social

Le domaine du social englobe 86'481 interventions, soit 19% du volume total. Cela représente une augmentation de 13'614 interventions, soit 19%, comparé à 2021 (Total de 72'867). Comme dans le domaine de la santé, la majorité des interventions (91%) est effectuée avec des interprètes sur place.

Nombre d'interventions	% du total des interventions	Augmentation par rapport à l'an passé	Type préféré	Durée moyenne (en minutes)
86'481	19%	19%	sur place	82

Tableau 10 : Interventions, contingent, augmentation, type et durée dans le domaine du social 2022

Le domaine du social se compose des catégories suivantes :

Catégorie	Exemple / explication
Aide sociale	Services de l'aide sociale, services sociaux
Offices régionaux de placement ORP	Entretiens de conseil et d'information dans le cadre de l'assurance chômage
Autorités et offices	Aide aux victimes, Office des mineurs, Contrôle des habitants, Office de la migration, etc.
Protection de l'enfant et de l'adulte	Entretiens dans le cadre de la protection de l'enfant et de l'adulte, justice de paix
Services de consultation	Divers services de consultation, sur base bénévole, offres vastes, plutôt privées (p. ex. aide contre le sida)
Office de l'état civil	Entretiens dans le cadre de naissances, mariages, décès, etc.
Autres (social)	Les services d'interprétariat attribuent des interventions à cette catégorie lorsque l'affectation aux catégories établies n'est pas claire.

Tableau 11 : Catégories du domaine social

La Figure 8 montre la répartition des interventions dans les catégories définies pour le domaine du social⁸.

La répartition des interventions en pourcent par catégorie est restée plus ou moins la même que l'année passée. La part de loin la plus importante des interventions a lieu à l'aide sociale (54%).

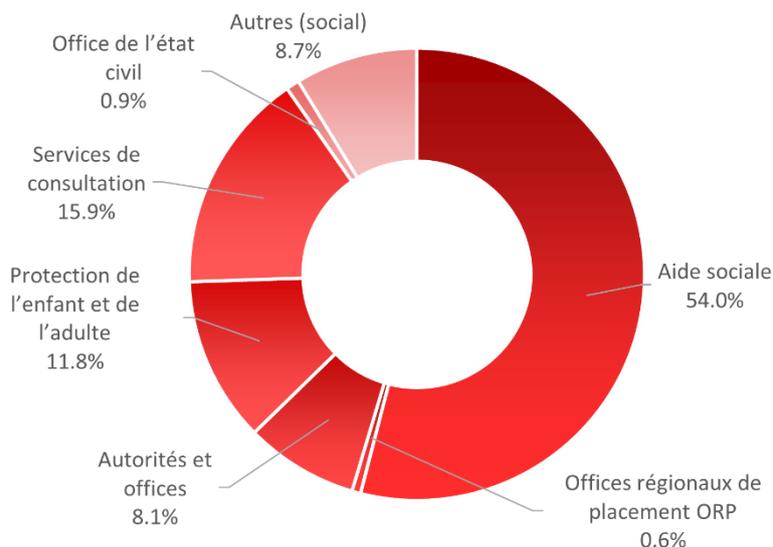


Figure 8 : interventions dans le domaine du social 2021

3.2.7. Domaine de la formation

Le domaine de la formation englobe 60'482 interventions, soit 13% du volume total. Cela représente une augmentation de 29%, comparé à 2021 (46'793 interventions). La majorité des interventions (96%) est effectuée avec des interprètes sur place.

Nombre d'interventions	% du total des interventions	Augmentation par rapport à l'an passé	Type préféré	Durée moyenne (en minutes)
60'482	13%	29%	sur place	73

Tableau 12 : Interventions, contingent, augmentation, type et durée dans le d. de la formation 2022

Le domaine du social se compose des catégories suivantes :

Catégorie	Exemple / explication
Précolaire	Structures d'accueil collectif de jour, atelier de jeu, projet d'encouragement précoce
Degré primaire (école enfantine y compris)	Ecole enfantine, cycle élémentaire correspondant en général aux années scolaires 1 à 6
Degré secondaire I	En général, il s'agit des années scolaires 7 à 9 (école secondaire jusqu'à la fin de l'école obligatoire)
Degré secondaire II	Après l'école obligatoire, les élèves passent en degré secondaire II (p. ex. formation professionnelle, gymnase, école de culture générale).
Orientation professionnelle	Case management formation professionnelle, orientation de carrière, etc.
Enseignement spécialisé	Orthophonie, psychomotricité, soutien aux élèves surdoués, cours de soutien, etc.
Services psychosociaux	Service de psychologie scolaire, travail social en milieu scolaire, conseil en éducation
Autres (formation)	Les services d'interpréariat attribuent des interventions à cette catégorie lorsque l'affectation aux catégories établies n'est pas claire.

⁸ Deux services d'interpréariat n'ont pas pu distinguer leurs interventions selon les catégories dans le domaine du social. Les 5'354 interventions concernées n'ont pas été prises en compte dans la figure 8. La figure 8 est donc calculée avec un total de 81'127 interventions.

Tableau 13 : Catégorie du domaine de la formation

La Figure 9 montre la répartition des interventions dans les catégories du domaine de la formation⁹.

Les parts ont peu changé par rapport aux années précédentes. La plupart des interventions ont eu lieu au degré primaire, suivi par les catégories « Enseignement spécialisé » et « Services psychosociaux ».

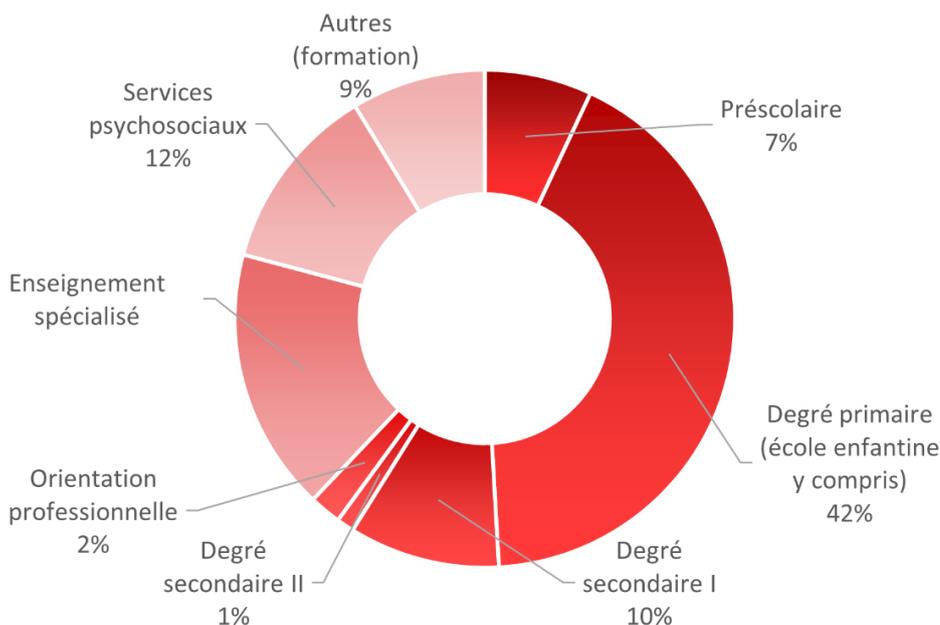


Figure 9 : Interventions dans le domaine de la Formation 2022

3.2.8. Domaine des autorités et tribunaux

4'668 interventions ou 1% du volume total ont eu lieu dans le domaine des autorités et tribunaux. Comparé aux autres domaines, le nombre d'interventions saisies n'a guère augmenté par rapport à l'année précédente (2021 : 4'617 interventions). La majorité (69%) a été effectuée sur place. Cependant, autrement que dans les domaines de la santé, du social et de la formation, une bonne part (30%) au aussi eu lieu par téléphone.

Nombre d'interventions	% du total des interventions	Augmentation par rapport à l'an passé	Type préféré	Durée moyenne (en minutes)
4'668	1%	1%	sur place	70

Tableau 14 : Interventions, contingent, augmentation, type et durée (autorités et tribunaux) 2022

Le domaine des autorités et tribunaux englobe les catégories suivantes :

Catégorie	Exemple / explication
Justice / tribunal	Avocat / notaire, ministère public, procès judiciaire, procédure judiciaire
Police	Interrogatoires, enquêtes, etc.
Autres (autorités et tribunaux)	Les services d'interprétariat attribuent des interventions à cette catégorie lorsque l'affectation aux catégories établies n'est pas claire.

Tableau 15 : Catégories dans le domaine des autorités et tribunaux

⁹ Deux services d'interprétariat n'ont pas pu distinguer leurs interventions selon les catégories dans le domaine de la formation. Les 1'418 interventions concernées n'ont pas été prises en compte dans la figure 9. La figure 9 est donc calculée avec un total de 59'064 interventions.

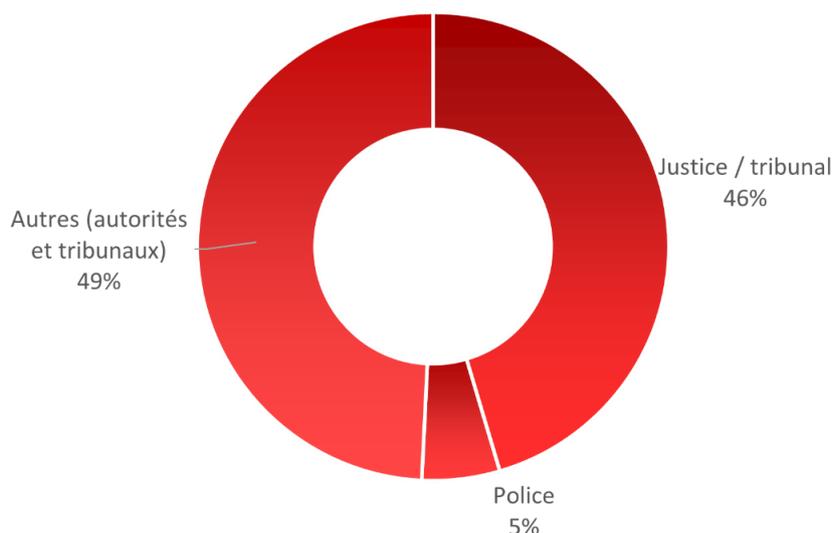


Figure 10 : Interventions dans le domaine des autorités et tribunaux 2022

Les autorités et tribunaux ne font que rarement appel aux services d'interpréariat, les autorités cantonales disposant de leurs propres registres d'interprètes. Ainsi, les chiffres suivants ne montrent qu'une part réduite des interventions dans ce domaine

La Figure 10 montre la répartition des interventions dans les catégories définies pour le domaine des autorités et tribunaux.

3.3. Différents types d'interpréariat

Le chapitre suivant présente les chiffres sur le nombre et la durée des interventions effectués à travers des différents types d'interpréariat (sur place, par téléphone et par vidéo) et en médiation interculturelle (MI).

3.3.1. Interventions et heures selon le type

Depuis 2019, les différents types d'intervention (sur place, par téléphone, par vidéo-conférence et médiation interculturelle) sont collectés de manière différenciée. La Figure 11 représente la répartition des interventions par type en 2022.

En proportion, les types d'intervention ont peu changé. De 2021 à 2022, il n'y eu que de légers changements. La figure 12 montre la comparaison avec les chiffres de l'année précédente. Il se montre que l'augmentation du nombre d'interventions en 2022 a surtout eu lieu dans le format sur place (78'394, soit +27% d'interventions), tandis que le nombre d'interventions par vidéo a même diminué (-30%). Une augmentation importante du nombre d'interventions a par ailleurs été enregistrée pour la MI (+42%

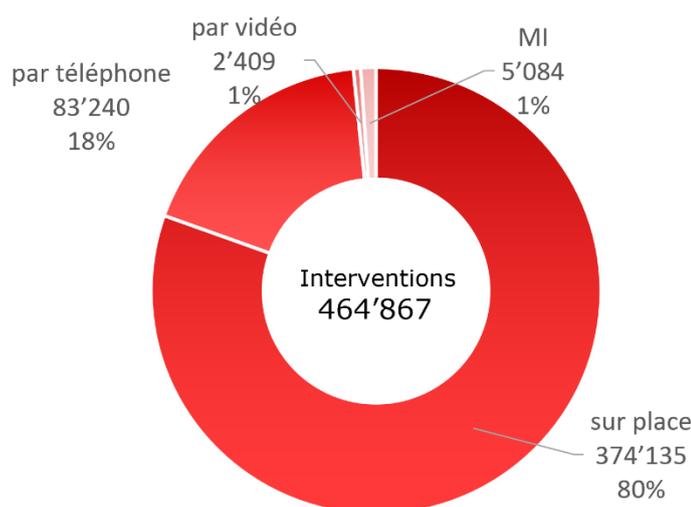


Figure 11 : Types d'interventions 2022

d'interventions). (Toutefois, étant donné que la part des interventions sur place est si importante et que celle de la MI est si faible, cela n'apparaît pas clairement dans les contingents au total).

La tendance à la hausse du nombre d'interventions d'interprétariat par téléphone (+12%) exige une formation correspondante des interprètes. Afin de fournir une prestation d'interprétariat de qualité optimale, l'interprétariat à distance demande

des compétences particulières, notamment pour la gestion technique des formes de communication non-verbale, telles que le contact visuel, qui ne sont pas possibles ou plus difficiles. Les professionnel-le-s devraient également être sensibilisé-e-s à l'interprétariat à distance.

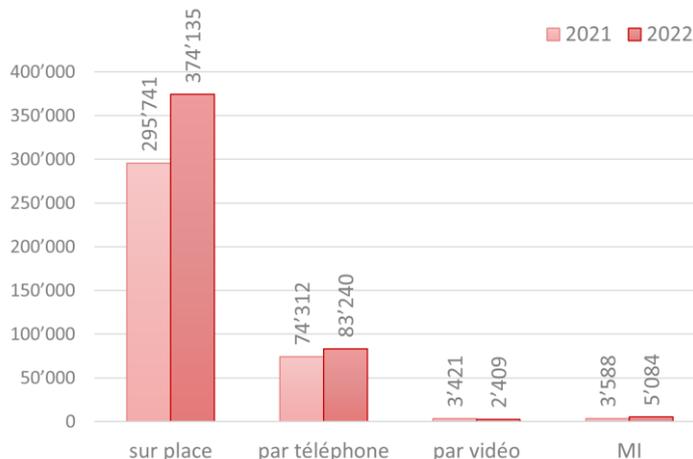


Figure 12 : Types d'intervention 2021-2022

3.3.2. Durée d'intervention selon le type

La durée d'intervention moyenne (en minutes) est différente selon le type :

	Durée moyenne (en minutes)	Interventions
sur place	76	376'727
par téléphone	44	80'945
par vidéo	56	2'179
ikV	154	5'017
Total	72	464'867

Tableau 16 : Durée d'intervention moyenne et nombre d'interventions selon le type 2022

La durée d'intervention moyenne par téléphone et aussi par vidéo est nettement plus basse que celle des interventions sur place. Pour les interprètes, les interventions à distance exigent qu'ils/elles doivent se préparer en peu de temps à une situation. Durant l'entretien, il leur est beaucoup plus difficile de rester impliqué-e-s et de poser d'éventuelles

questions pour assurer la compréhension. L'interprétariat par téléphone demande donc davantage de concentration et la fatigue se manifeste plus rapidement. C'est pourquoi INTERPRET recommande de n'utiliser ce type que pour les entretiens brefs, avec des contenus simples.

En revanche, la durée moyenne pour les interventions de MI est nettement plus longue que la moyenne. C'est lié au fait que le travail et les missions en MI diffèrent substantiellement de ceux de l'interprétariat.

3.3.3. Types d'intervention dans les services d'interprétariat

Les services d'interprétariat ont saisi des interventions dans les types suivants :

Service d'interprétariat	Einsätze				
	Total	sur place	par téléphone	par vidéo	MI
ald	5'772	99.6%	0.4%	-	-
AOZ Medios	45'377	89.2%	10.8%	-	-
Appartenances	60'520	89.5%	8.0%	0.5%	2.1%
AVIC-OSEO	5'442	97.9%	2.1%	-	-
Bhaasha	36'273	71.3%	27.2%	1.5%	-
Comprendi	30'584	91.7%	8.3%	-	-
Connexion	46'687	77.9%	21.7%	0.4%	-
COSM	11'606	57.7%	39.8%	2.0%	0.6%
CRG	42'767	91.5%	4.1%	-	4.5%
DD Zentralschweiz	29'332	96.9%	1.4%	-	1.7%
DERMAN SH	19'724	25.0%	73.1%	-	1.9%
DERMAN TI	18'407	73.5%	26.3%	-	0.1%
dolmX	290	-	-	100.0%	-
FMO	1'286	74.2%	25.8%	-	-
HEKS ikV	785	-	-	-	100.0%
HEKS Linguadukt	43'594	68.4%	31.5%	-	0.1%
interunido	691	99.7%	0.1%	0.1%	-
se comprendre	34'377	68.9%	28.9%	1.8%	0.4%
Verdi	25'365	95.8%	3.2%	0.9%	-
Winterthur	25'365	95.8%	3.2%	0.9%	-

Tableau 17 : Interventions selon le service d'interprétariat et le type d'intervention 2022

18 services d'interprétariat ont proposé des interventions par téléphone en 2022 (2021 : 16), 9 services ont proposé des interventions par vidéo (2021 : 6). On remarque qu'aucun service d'interprétariat ne propose plus exclusivement de l'interprétariat sur place. Le nouveau venu dolmX s'est même spécialisé spécifiquement dans l'interprétariat par vidéo. Depuis 2022, Comprendi et interunido entretiennent également des options d'interprétariat par vidéo (ce qui ne se reflète toutefois pas encore dans les chiffres). Cependant, d'autres services, comme ald BL, ont réduit leur offre d'interprétariat par vidéo. On assiste donc d'une part à une diversification, et d'autre part, il faut attendre de voir dans quelle mesure les options d'interprétariat par vidéo s'imposeront à long terme.

3.3.4. L'interprétariat sur place

L'interprétariat communautaire sur place reste de loin le type d'interprétariat le plus demandé. En 2022, en 2021 et en 2020, ce type représente près de 80% de toutes les interventions. En chiffres absolus, 374'135 interventions ont eu lieu sur place en 2022, soit une hausse de 27% par rapport à l'année précédente. La figure 13 montre la répartition des différents domaines pour l'interprétariat sur place.

La répartition est comparable à celle de l'année précédente. Avec seulement 9%, le domaine de l'asile est représenté plus faiblement qu'au total général des interventions (20%). Toutefois, la part de ce domaine a augmenté le plus pour les interventions sur place (2021 : 6%).

3.3.5. L'interprétariat par téléphone

En 2022, en 2021 et en 2020, l'interprétariat par téléphone représente environ 20%, ce pourcentage ayant légèrement diminué à 18% en 2022. En chiffres absolus, 83'240 interventions ont eu lieu par téléphone en 2022, soit une hausse de 12% par rapport à l'année précédente. Les interventions d'interprétariat par téléphone sont majoritairement effectuées dans le domaine de l'asile.

Durant l'année de la pandémie, 2020, la part des interventions par téléphone a augmenté dans le domaine de la santé (passant de 17% en 2019 à 36% en 2020). Cette valeur élevée a à nouveau légèrement baissé en 2021 (27%) et s'élève à 20% des interventions en 2022, c'est-à-dire sur un niveau comparable à celui avant la pandémie. Ainsi, la part des interventions par téléphone dans le domaine de l'asile (2021 : 65%) ont à nouveau augmenté (2022 : 68%). De plus, en 2022 on peut également constater une augmentation de la part des interventions par téléphone dans le domaine du social (2021 : 5%).

3.3.6. L'interprétariat par vidéoconférence

Pour l'interprétariat par vidéo, le nombre d'interventions a nettement diminué (-30%) en comparaison avec les années précédentes (2020 : 3'600 ; 2021 : 3'400 ; 2022 : 2'409).

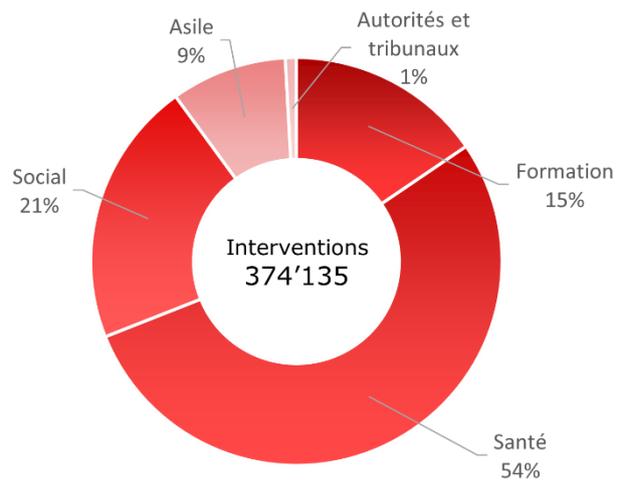


Figure 13 : Interventions d'interprétariat sur place selon le domaine 2022

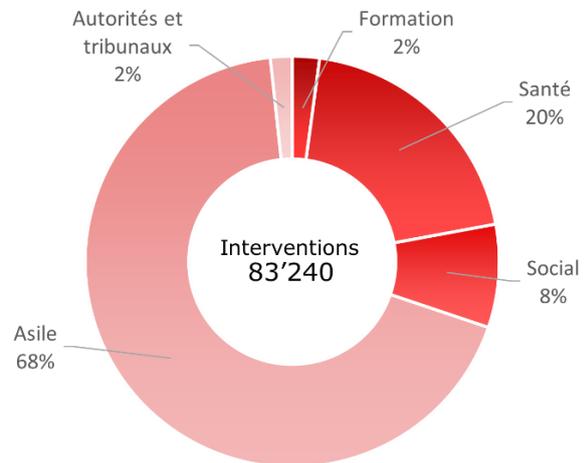


Figure 14 : Interventions d'interprétariat par téléphone selon le domaine 2022

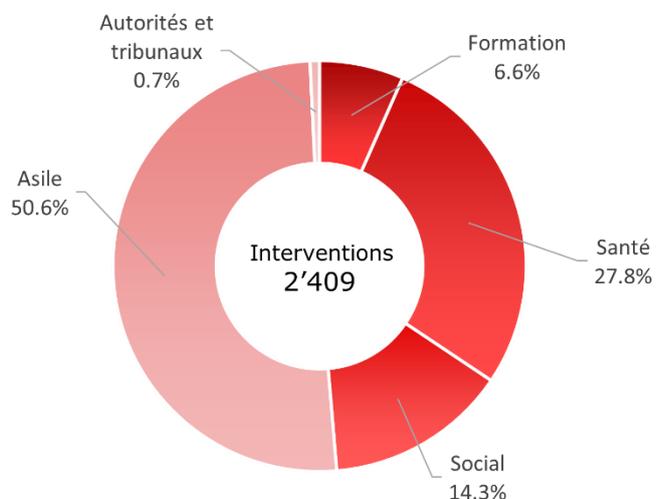


Figure 15 : Interventions d'interprétariat par vidéo selon le domaine 2022

Comme pour l'interprétariat par téléphone, la plus grande part des interventions est effectuée dans le domaine de l'asile.

La diminution du nombre d'interventions par vidéo est davantage décrite dans la section 4.3.

3.3.7. Médiation interculturelle

Pour la médiation interculturelle, les interventions ont lieu surtout en dehors du dispositif de l'interprétariat, soit dans le cadre de projets, du conseil, du suivi, des activités de formation, de l'animation de discussion ou de la communication d'informations.

Le nombre d'interventions dans la médiation interculturelle a augmenté de 1'500 par rapport à l'année précédente (différence de +42%). Mais sa part continue à ne représenter qu'1% de toutes les interventions effectuées. La médiation interculturelle garde donc une importance marginale, dans la perspective globale.

Comme déjà en 2021, la part des interventions dans le domaine de l'asile a augmenté, comparé à l'année précédente (passant de 1'062 à 2'054 interventions). Par contre, les interventions dans les domaines de la formation et du social ont baissé.

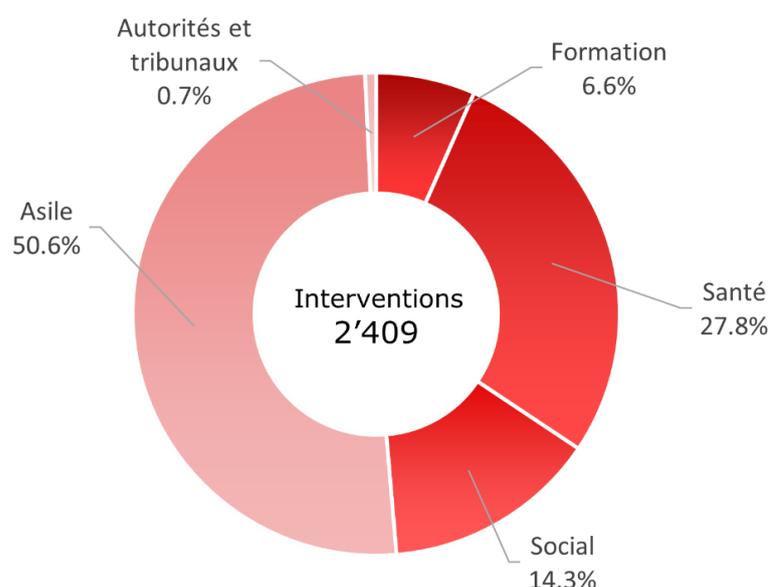


Figure 16 : Interventions de médiation interculturelle (MI) selon le domaine 2022

L'augmentation du nombre d'interventions de MI en général est encore thématiqué dans la section 4.4.

3.4. La qualification des interprètes et médiateurs/trices

Le chapitre suivant rapporte d'une part le niveau de qualification des ICMI. D'autre part - ce qui est beaucoup plus important pour les questions d'interventions de qualité - il présente le nombre d'interventions selon la qualification des interprètes et médiateurs/trices.

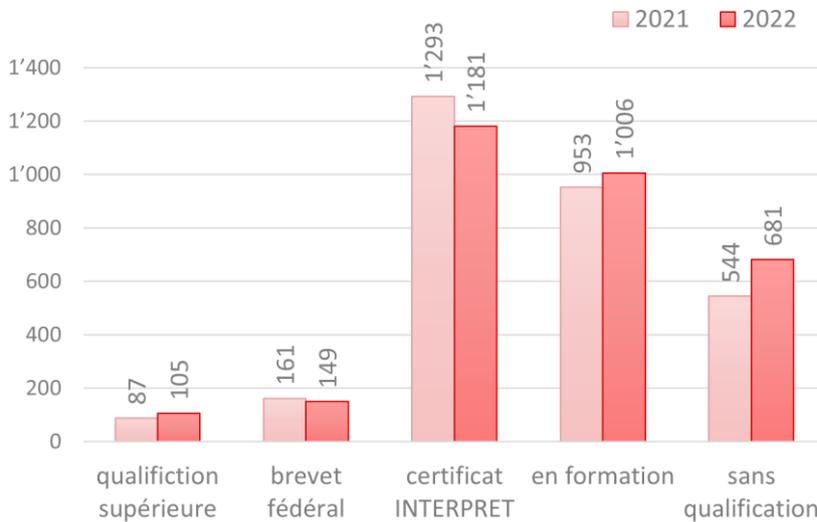
3.4.1. Interprètes et médiateurs/trices actifs/ives

En 2022, les services d'interprétariat comptaient au total 3'122 interprètes communautaires et médiateurs/trices interculturel-le-s actifs/ives, soit des personnes qui ont obtenu au moins un mandat d'un service d'interprétariat en 2022 (2021 : 3'038). Il s'agit de 2'268 femmes (2021 : 2'168) et de 854 hommes (2021 : 870).

Les services d'interprétariat présentent un total de 149 interprètes avec brevet fédéral (2021 : 161), 1'181 avec certificat INTERPRET (2021 : 1'293), 105 avec une qualification supérieure (2021 : 87), 1'006 interprètes en formation (2021 : 953) et 681 sans formation (2021 : 554). La figure 17 représente la répartition des profils de qualification des ICMI dans les années 2021 et 2022.

Il est remarquable que le nombre d'ICMI ayant obtenu une qualification (certificat ou brevet) via le système INTERPRET a diminué, tandis que le nombre d'ICMI ayant obtenu une autre qualification ou aucune qualification a augmenté. Cette évolution sera discutée plus en détail dans la section 4.2.

Les indications du nombre d'interprètes sont toutefois à lire à titre indicative. De nombreux interprètes communautaires et médiateurs/trices interculturel-le-s effectuent des interventions pour le compte de plusieurs services d'interprétariat. Ces chiffres sont alors potentiellement biaisés par des comptages multiples. Cette ambiguïté peut être



contournée en ne considérant pas le nombre d'ICMI, mais le nombre d'interventions effectuées par des ICMI d'un certain profil de qualification. Ce chiffre est également plus pertinent pour déterminer la part de marché des ICMI qualifié-e-s, car la fréquence des interventions des ICMI varie en fonction de leur qualification.

Figure 17 : Qualification des ICMI 2021-2022

3.4.2. Interventions par qualification des ICMI

En 2022, 256'123 interventions ont été effectuées par des interprètes et des médiateurs/trices qualifié-e-s (soit avec certificat INTERPRET, brevet fédéral ou qualification supérieure). Cela correspond à 55% des interventions.

La figure 19 présente le nombre d'interventions selon la qualification des ICMI de 2014 à 2022.

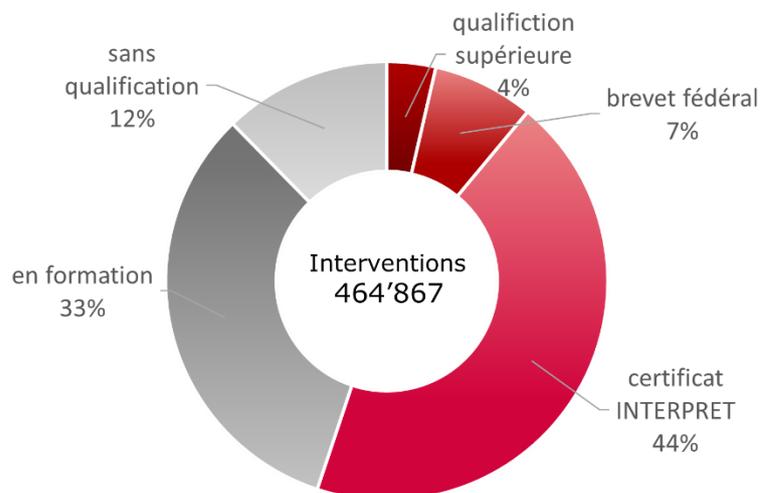


Figure 18 : Interventions par qualification

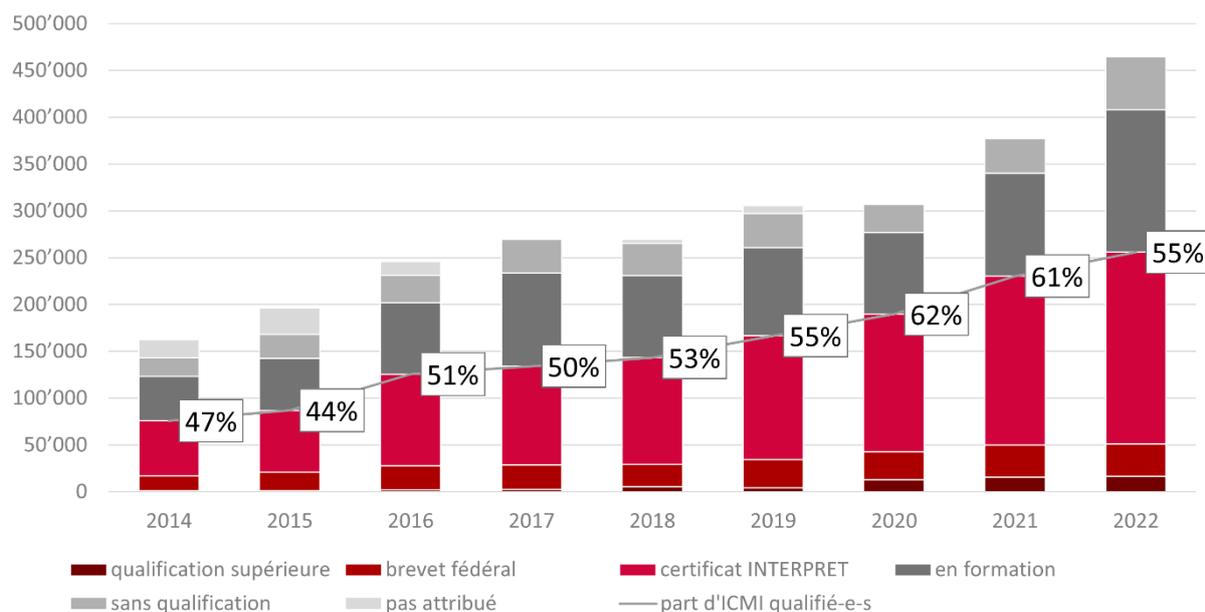


Figure 19 : Comparaison des interventions par qualification 2014 à 2022

La figure montre d'une part les chiffres d'intervention absolus selon la qualification des interprètes, de 2014 à 2022. D'autre part, il indique clairement la taille de la part des interventions effectuées par des ICMI qualifié-e-s (avec certificat, avec BF, avec qualification supérieure), pour chaque année. En 2022, le nombre d'interventions a augmenté pendant que la part d'interventions effectuées par des ICMI qualifié-e-s a diminué. Toutefois, la plus grande part d'interventions est accompli par des interprètes avec certificat INTERPRET.

3.4.3. Services d'interprétiariat par interventions d'ICMI qualifié-e-s

La répartition des interventions selon le profil de qualification des ICMI est très différente d'un service d'interprétiariat à l'autre (figure 20)¹⁰.

Chez HEKS ikV, le taux d'interventions effectuées par des MI qualifiés est le plus élevé (98%), puisque ce service collabore avec des médiateurs/trices spécifiquement formé-e-s. La plupart des médiateurs/trices interculturel-le-s disposent au moins d'un certificat ou de formations supérieures (formation MEL pour MI, certificat FSEA ou expert-e en migration). Une nette différence se dessine par rapport aux autres services d'interprétiariat qui placent principalement des interprètes communautaires : le taux suivant le plus élevé est nettement plus bas, avec 78% (AOZ), ce qui est toutefois encore très élevé. Les services d'interprétiariat Appartenances et DD Zentralschweiz rapportent également des taux de qualification élevés. De manière générale, les taux d'interventions effectuées par des ICMI qualifiés ont soit baissé, soit sont restés identiques (le cas dernier s'applique à HEKS ikV DD Zentralschweiz, Comprendi, Connexion, CRG, COSM et FMO). Le faible taux chez DERMAN TI (10%) s'explique notamment par le

¹⁰ Les indications relatives à la répartition des interprètes par qualification sont fournies par les services et ne peuvent pas être vérifiées par INTERPRET.

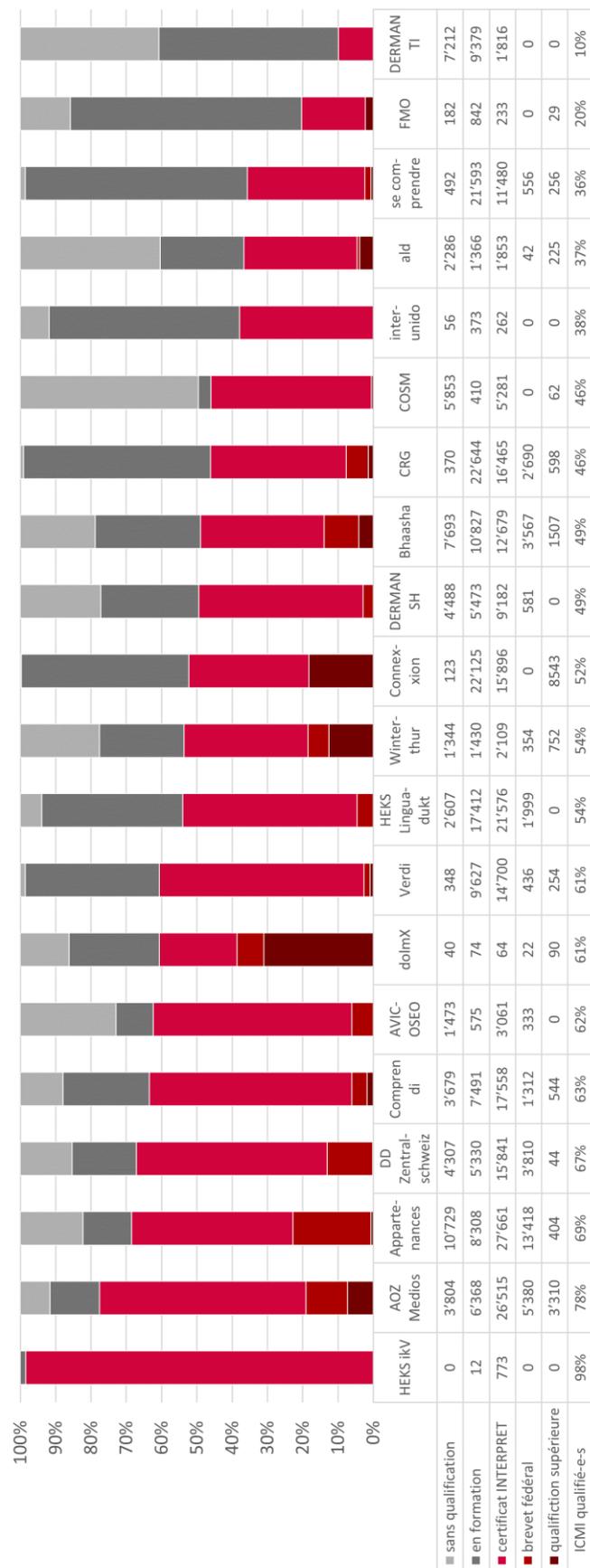


Figure 20 : Services d'interprétariat selon le taux d'interventions par qualification

fait que l'offre de formation en Suisse italienne est beaucoup plus limitée que dans les parties francophones et germanophones du pays.

3.4.4. Nombre moyen des interventions par ICMI selon la qualification

Le nombre d'interventions effectuées par des ICMI d'un certain profil et le nombre d'ICMI permettent de calculer le nombre d'interventions moyen qu'un-e ICMI d'un certain profil de qualification effectue par an.

Le tableau 18 montre l'évolution du nombre moyen d'heures effectués par les ICMI des différents profils de qualification depuis 2018.

Cependant, le nombre moyen des interventions est une valeur théorique. En raison des comptages multiples d'un nombre d'ICMI inconnu évoqués en haut, ces chiffres sont approximatifs. En plus, le nombre d'interventions par interprète varie considérablement selon la langue, le domaine et la région.

Toutefois, le tableau 18 indique qu'en moyenne, les ICMI qualifié-e-s sont mandaté-e-s plus souvent que les ICMI non ou peu qualifié-e-s. Il y a une tendance (même si elle est modeste) à obtenir davantage d'interventions lorsque la qualification est meilleure.

La valeur moyenne du nombre d'interventions d'interprétariat par personne et par an est de 149 en 2022. Les interprètes qualifié-e-s sont mandaté-e-s à une fréquence supérieure à la moyenne, notamment ceux et celles disposant du brevet fédéral (232 fois par an). Comparé aux

années précédentes, les ICMI sans qualification ou en formation ont toutefois été plus souvent placé-e-s en 2022.

Nombre d'interventions moyen par ICMI	2018					2019					2020					2021					2022				
qualification supérieure	60					54					130					179					158				
brevet fédéral	175					207					219					214					232				
certificat INTERPRET	94					109					123					140					174				
en formation	91					105					102					115					151				
sans qualification	48					51					52					68					84				
tous les ICMI	82					100					107					124					149				

Tableau 18 : Interventions par personne et par qualification 2018-2022

3.5. Langues

En 2022, les services d'interprétiariat ont présenté des interventions en plus de 83 langues, sachant des langues (supplémentaires) présentant un nombre d'interventions très bas ont été regroupées en partie sous « Autres ».

No.	Langue	Inter- ventions	%	No.	Langue	Inter- ventions	%	No.	Langue	Inter- ventions	%
1	Arabe	43'917	9.45%	29	Polonais	1'483	0.32%	57	Bilen	132	0.03%
2	Dari	40'574	8.73%	30	Tibétain	1'328	0.29%	58	Macédonien gorenski	130	0.03%
3	Turc	39'386	8.47%	31	Vietnamien	1'175	0.25%	59	Tigre	119	0.03%
4	Tigrinya	34'738	7.47%	32	Urdu	1'143	0.25%	60	Khmer (cambodgien)	117	0.03%
5	Russe	27'798	5.98%	33	Arménien	1'083	0.23%	61	Népalais	74	0.02%
6	Farsi (persan)	27'292	5.87%	34	Hongrois	1'026	0.22%	62	Slovène	42	≤0.01%
7	Ukrainien	26'528	5.71%	35	Allemand	800	0.17%	63	Igbo	37	≤0.01%
8	Albanais	25'484	5.48%	36	Bulgare	798	0.17%	64	Catalan	35	≤0.01%
9	Tamil	24'455	5.26%	37	Tagalog (philippin)	719	0.15%	65	Suisse allemand	35	≤0.01%
10	Portugais	20'989	4.52%	38	Bengali	629	0.14%	66	Wolof	33	≤0.01%
11	Kurde kurmanci	17'825	3.83%	39	Hindi	506	0.11%	67	Twi	32	≤0.01%
12	Espagnol	16'969	3.65%	40	Slovaque	395	0.08%	68	Turkmène	28	≤0.01%
13	Pashto	14'960	3.22%	41	Kirundi	364	0.08%	69	Coréen	27	≤0.01%
14	Somali	13'182	2.84%	42	Grec	323	0.07%	70	Azéri	21	≤0.01%
15	Géorgien	9'821	2.11%	43	Lingala	294	0.06%	71	Ouïghur	21	≤0.01%
16	Bosniaque / Croate / Serbe	9'723	2.09%	44	Swahili	275	0.06%	72	Kurde gorani	19	≤0.01%
17	Italien	8'895	1.91%	45	Kinyarwanda	266	0.06%	73	Kikongo	18	≤0.01%
18	Arabe maghrébin	7'747	1.67%	46	Ouzbek	255	0.05%	74	Malinke	18	≤0.01%
19	Français	7'316	1.57%	47	Mandinga	254	0.05%	75	Tchéchène	14	≤0.01%
20	Anglais	5'512	1.19%	48	Romani	235	0.05%	76	Birman	14	≤0.01%
21	Kurde sorani	5'508	1.18%	49	Panjabi	230	0.05%	77	Saro	12	≤0.01%
22	Amharique	4'530	0.97%	50	Japonais	205	0.04%	78	Kiganda	11	≤0.01%
23	Kurde badini	3'561	0.77%	51	Oromo	172	0.04%	79	Malayalam	10	≤0.01%
24	Mongol	2'881	0.62%	52	Singhalais	170	0.04%	80	Néerlandais	6	≤0.01%
25	Thaï	2'577	0.55%	53	Tchèque	163	0.04%	81	Moldave	4	≤0.01%
26	Macédonien	2'400	0.52%	54	Azéri	153	0.03%	82	Letton	3	≤0.01%
27	Roumain	2'198	0.47%	55	Chinois cantonais	146	0.03%	83	Kurde zazaki	3	≤0.01%
28	Chinois mandarin	1'917	0.41%	56	Peul	134	0.03%	85	autres	453	0.10%

Tableau 19 : Interventions selon la langue 2022

La vue d'ensemble montre que des interventions ont eu lieu dans de nombreuses langues, mais que les parts baissent à moins de 5% déjà à partir de la dixième langue. Beaucoup de langues atteignent une part de moins de 1%. Les sept langues les plus fréquentes (arabe, dari, turc, tigrinya, russe, farsi et ukrainien) représentent 52% de

toutes les interventions. Les douze langues les plus fréquentes couvrent déjà autour de 75% des interventions et les 20 plus fréquentes plus de 90% de toutes les interventions. Les 10% restants sont répartis entre plus de 50 langues.

En 2022, les services d'interprétariat ont signalé des augmentations extraordinaires dans certaines langues, même s'il s'agissait de langues avec comparablement peu d'interventions et/ou dans des langues qui n'étaient guère interprétées auparavant. Cette situation sera examinée plus en détail dans la section 4.1.

3.5.1. Langues avec le plus grand nombre d'interventions

No.	2021	2022
1	Arabe	Arabe
2	Tigrinya	Dari
3	Turc	Turc
4	Dari	Tigrinya
5	Farsi (persan)	Russe
6	Tamil	Farsi (persan)
7	Albanais	Ukrainien
8	Portugais	Albanais
9	Espagnol	Tamil
10	Kurde kurmanci	Portugais

Tableau 20 : Déplacement des langues les plus fréquentes 2021-2022

Depuis 2016, les 12 langues les plus demandées étaient toujours les mêmes : arabe, tigrinya, turc, farsi, tamil, albanais, portugais, espagnol, kurde (kurmanci), somali et bosniaque/croate/serbe. Mais en 2022, il y avait un changement important : avec l'attaque de la Russie contre l'Ukraine et le grand nombre de réfugié-e-s qui en a résulté, l'ukrainien et le russe ont été très demandés en 2022 et font désormais partie des dix langues les plus demandées (tableau 20).

La demande d'après certaines langues s'est donc considérablement déplacée en 2022, ce qui sera discuté plus en détail dans la section 4.1.

3.6. Clients

Les services d'interprétariat ont été actifs en 2022 pour un total de 9'300 clients. Là aussi, des grandes différences entre les services peuvent être constatées. Le nombre de clients par service d'interprétariat dépend de divers facteurs. La taille régionale d'un service d'interprétariat joue un rôle, autant que les structures internes d'organisation des clients ainsi que leur gestion de la facturation. Des conditions contractuelles (telles que les contrats de prestations ou les publications) peuvent aussi mener à une forte variation du nombre de clients : un service d'interprétariat avec un volume important peut avoir un nombre de clients relativement grand (p.ex. AOZ Medios avec 1'850 clients) ou petit (p.ex. DERMAN SH avec 143 clients).

Cependant, avec les différentes manières de saisir des clients et avec cinq services d'interprétariat qui n'ont pas indiqué le nombre de leurs clients, de chiffre n'est pas précis et doit être compris à titre indicatif.

4. Tendances en 2022

Dans ce qui suit, quelques chiffres tirés des statistiques qui se distinguent des statistiques des années précédentes et/ou qui sont caractéristiques pour 2022 seront discutés encore plus en détail. Ces chiffres renvoient à des changements qui ont marqué le marché de l'interprétariat en 2022. Certains de ces changements sont dus à des mouvements importants dans le domaine de la migration.

4.1. Changements dans la demande d'après certaines langues

Comme mentionné dans la section 3.5.1, les douze langues d'interprétariat les plus demandées avaient été les mêmes depuis 2016. 2022 marque une rupture dans cette continuité : le somali se trouve désormais à la 13e place, le bosniaque/croate/serbe même à la 16e place. En revanche, le russe est maintenant la cinquième langue la plus demandée (2021 : 17e place), l'ukrainien la septième (2021 : 49e place). La

No.	Différence 21-22	Langue	2021	2022	No.	Différence 21-22	Langue	2021	2022
1	14557%	Ukrainien	181	26'528	35	3%	Italien	8'647	8'895
2	2700%	Turkmène	1	28	36	3%	Hindi	492	506
3	759%	Swahili	32	275	37	3%	Portugais	20'415	20'989
4	639%	Kinyarwanda	36	266	38	2%	Vietnamien	1'150	1'175
5	350%	Kikongo	4	18	39	2%	Albanais	24'964	25'484
6	324%	Russe	6'555	27'798	40	2%	Panjabi	226	230
7	130%	Français	3'184	7'316	41	2%	Arabe	43'162	43'917
8	104%	Pashto	7'325	14'960	42	0%	Bosniaque / Croate / Serbe	9'710	9'723
9	76%	Mandinga	144	254	43	0%	Moldave	4	4
10	68%	Chinois cantonais	87	146	44	0%	Moldave	4	4
11	42%	Coréen	19	27	45	-1%	Thaï	2'601	2'577
12	38%	Dari	29'480	40'574	46	-1%	Farsi (persan)	27'702	27'292
13	30%	Turc	30'346	39'386	47	-2%	Tchèque	166	163
14	29%	Slovaque	306	395	48	-2%	Tigrinya	35'426	34'738
15	29%	Kurde kurmanci	13'843	17'825	49	-2%	Tigre	122	119
16	24%	Anglais	4'431	5'512	50	-4%	Bilen	137	132
17	23%	Allemand	649	800	51	-4%	Japonais	213	205
18	21%	Bulgare	658	798	52	-4%	Arménien	1'134	1'083
19	20%	Géorgien	8'198	9'821	53	-6%	Urdu	1'220	1'143
20	19%	Kurde sorani	4'617	5'508	54	-8%	Tamil	26'576	24'455
21	19%	Macédonien	2'024	2'400	55	-9%	Oromo	188	172
22	17%	Chinois mandarin	1'632	1'917	56	-10%	Kurde badini	3'971	3'561
23	17%	Khmer (cambodgien)	100	117	57	-11%	Arabe maghrébin	8'725	7'747
24	15%	Roumain	1'910	2'198	58	-14%	Tibétain	1'551	1'328
25	12%	Igbo	33	37	59	-15%	Bengali	736	629
26	10%	Hongrois	930	1'026	60	-20%	Macédonien gorenski	162	130
27	10%	Tagalog (philippin)	652	719	61	-25%	Lingala	391	294
28	10%	Espagnol	15'487	16'969	62	-28%	Romani	328	235
29	8%	Mongol	2'667	2'881	63	-31%	Azéris	221	153
30	8%	Singhalais	158	170	64	-40%	Kurde zazaki	5	3
31	6%	Polonais	1'395	1'483	65	-40%	Peul	224	134
32	5%	Grec	307	323	66	-42%	Tchéchène	24	14
33	3%	Somali	12'786	13'182	67	-42%	Slovène	73	42
34	3%	Amharique	4'394	4'530	68	-53%	Twi	68	32

Tableau 21 : Augmentation et baisse dans la demande des différentes langues 2021-2022

demande de bosniaque/croate/serbe a également été dépassée par celle de pashto (2021 : 16e place) et de géorgien (2021 : 15e place). Le tableau 21 présente un aperçu de l'augmentation et de la baisse de la demande des différentes langues par rapport à l'année 2021.

Une forte augmentation de la demande a été observée non seulement pour les langues mentionnées ci-dessus, mais aussi pour certaines langues rarement demandées, comme le swahili et le kinyarwanda. En outre, la comparaison des tableaux 19 et 21 montre que certaines langues ont été saisies pour la première fois en 2022 et n'apparaissent donc pas dans le tableau 21, car aucune augmentation ou diminution ne peut être calculée, p.ex. pour le kirundi (364 interventions) ou l'ouzbek (255 interventions).

L'augmentation de la demande du russe et de l'ukrainien est clairement due à la guerre en Ukraine et au grand nombre de réfugié-e-s qui en résultait. En 2022, environ 75'000 personnes provenant de l'Ukraine sont arrivées en Suisse (SEM 2023, 9). Pour comparer, environ 24'500 demandes d'asile ont été déposées au cours de la même période dans le cadre de la procédure d'asile ordinaire (SEM 2023, 3). L'augmentation de la demande d'autres langues est également clairement liée à des mouvements migratoires en 2022 : par exemple, les requérant-e-s d'asile en 2022 provenaient le plus souvent de l'Afghanistan (environ 7'000), de la Turquie (environ 5'000) et d'Érythrée (environ 2'000). Pour les deux premiers, les chiffres ont nettement augmenté par rapport à 2021 (SEM 2023, 16). En conséquence, la demande de langues d'interprétariat telles que le pashto, le dari, et le turc a augmenté.

Après une demande de précision, plusieurs services d'interprétariat ont souligné la demande croissante non seulement d'ukrainien et de russe mais aussi de pashto. Ils ont soulevé qu'il y avait des changements dans la demande de certaines langues soudaines et par vagues. Ces mouvements étaient parfois liés à des imbrications complexes entre la situation dans certains états, des accords internationaux et des groupes de migrant-e-s. Par exemple, au cours du premier semestre 2022, on a constaté une augmentation des demandes d'asile de personnes originaires du Burundi. En raison des dispositions relatives aux visas en Serbie, elles ont pu se rendre dans ce pays sans visa et continuer vers le nord-ouest de l'Europe en empruntant la route des Balkans. Beaucoup de services d'interprétariat ont alors rencontré une demande de prestations en kirundi. Sous la pression de l'UE, la Serbie a modifié sa réglementation relative aux visas en octobre 2022 (Schwikowski, Seferi Belgrad & Bakari, 03.11.2022) – la demande soudainement élevée, pourrait donc se calmer potentiellement.

De telles augmentations ou diminutions relativement soudaines dans la demande de certaines langues représentent un grand défi pour les services d'interprétariat. En cas d'augmentation de la demande, ils doivent trouver très rapidement des nouveaux interprètes. De conséquent, en 2022, beaucoup de nouveaux/elles ICMI ont été recruté-e-s. Cela se reflète dans les taux de qualification des ICMI, comme décrit dans le chapitre suivant.

4.2. Augmentation d'ICMI nouvellement recruté-e-s

En 2022, comparé à 2021, 84 ICMI de plus ont été cerné-e-s (2022 : 3'122 ; 2021 : 3'038). Cependant, seulement 1'435 ICMI étaient qualifié-e-s (brevet fédéral, certificat

INTERPRET ou qualification supérieure), alors qu'en 2021, c'étaient 1'541 ICMI. Cela signifie que l'augmentation du nombre d'ICMI est davantage due à une augmentation du nombre d'ICMI sans qualification.

La figure 19, déjà présentée dans la section 3.4.2, montre que la part des interventions effectuées par des ICMI en formation et sans qualification a également augmenté en 2022.

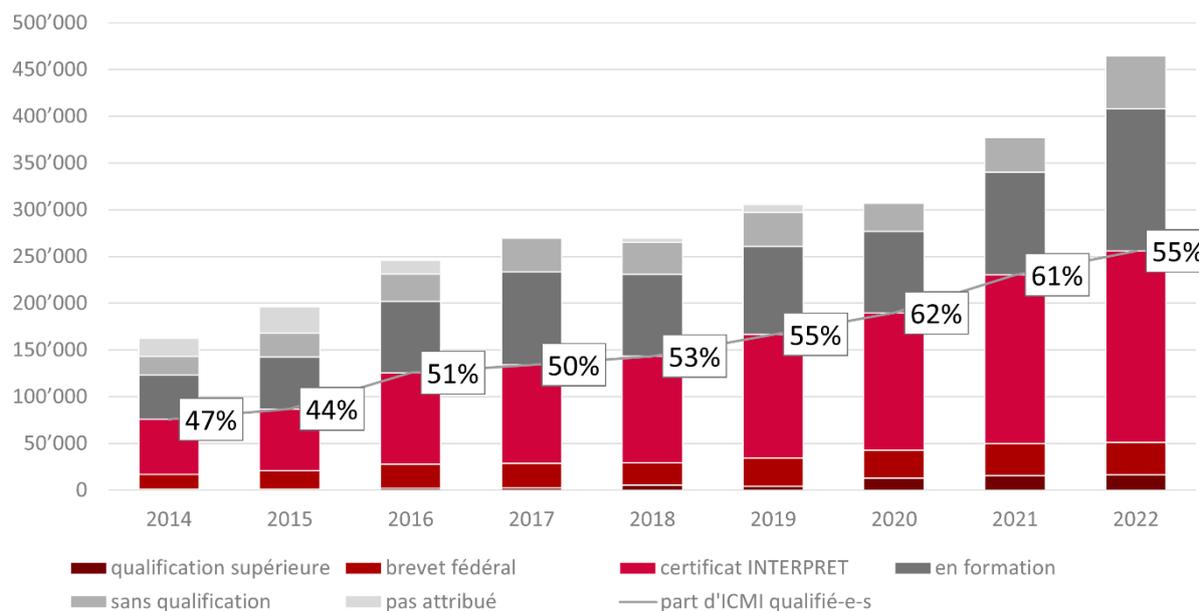


Figure 19 : Comparaison des interventions par qualification 2014 à 2022

Les services d'interprétariat observent deux raisons à ce changement. Premièrement, en 2022, de nombreux ICMI qualifié-e-s qui avaient longtemps travaillé en tant que tels ont été pensionné-e-s. Deuxièmement, la forte augmentation de la demande de certaines langues, comme discuté dans la section 4.1, a entraîné le recrutement de nombreux nouveaux/elles ICMI. Jusqu'à la fin de l'année 2022, ces derniers n'avaient pas encore pu achever leur qualification.

En ce qui concerne ce dernier point, il convient également de noter que dans plusieurs régions, l'offre de modules de formation a diminué dans le cadre de la révision totale du système de qualification INTERPRET. Par ailleurs, de nombreux services d'interprétariat ont signalé qu'il leur est souvent difficile d'estimer combien de temps une demande soudainement augmentée d'une langue va durer. Conséquemment, il y a une grande insécurité à l'égard de la sécurité ils peuvent offrir aux ICMI nouvellement recruté-e-s. Dans le domaine de l'asile en particulier, une augmentation de la demande de certaines langues est souvent accompagnée d'une augmentation de la demande d'autres professionnel-le-s dans le domaine de l'asile. Les services d'interprétariat craignent que les ICMI nouvellement recruté-e-s soient rapidement débauchés, par exemple pour devenir accompagnateurs/trices dans des centres d'asile. Il s'agit d'un dilemme qui trouve son origine dans l'enjeu des rôles financiers et sociaux des services d'interprétariat : de nombreux services d'interprétariat se considèrent comme des institutions qui offrent aux personnes issues de l'immigration un premier accès au marché du travail suisse, par le biais du travail d'ICMI. Ils jouent un rôle central dans le

recrutement de nouveaux ICMI. Ainsi, ils ouvrent un premier accès au marché du travail suisse à de nombreuses personnes. Parallèlement, de nombreux services d'interprétariat contribuent financièrement à la formation des ICMI qu'ils emploient (INTERPRET 2023). Pour que cet investissement soit rentable, les services ont toutefois besoin que les ICMI concerné-e-s travaillent chez eux pendant une période étendue. Un grand nombre d'ICMI nouvellement recruté-e-s représente un grand défi pour un service d'interprétariat.

4.3. *Bouleversements dans le secteur de l'interprétariat par vidéo*

Depuis 2019, les interventions d'interprétariat par vidéo sont saisies dans les statistiques. Alors que le nombre d'interventions était encore minime à l'époque (99 interventions), il a fortement augmenté en 2020 (3'627 interventions). Cela était en tout cas dû à la pandémie et aux restrictions des réunions sur place. Depuis, les chiffres sont toutefois à nouveau en baisse. En 2022 (2'409 interventions), il y a eu presque un tiers d'interventions de moins qu'en 2021 (3'421 interventions).

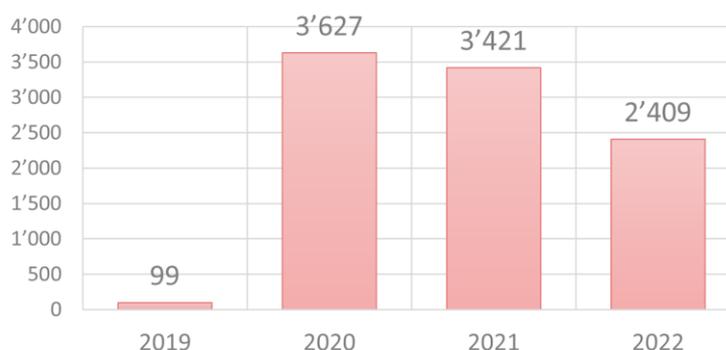


Figure 21 : Interventions par vidéo 2019 à 2022

Cette baisse est remarquable si on considère qu'en même temps de plus en plus de services proposent des prestations d'interprétariat par vidéo (figure 22). En 2022, c'était le cas pour la moitié des services d'interprétariat participant aux statistiques annuelles.

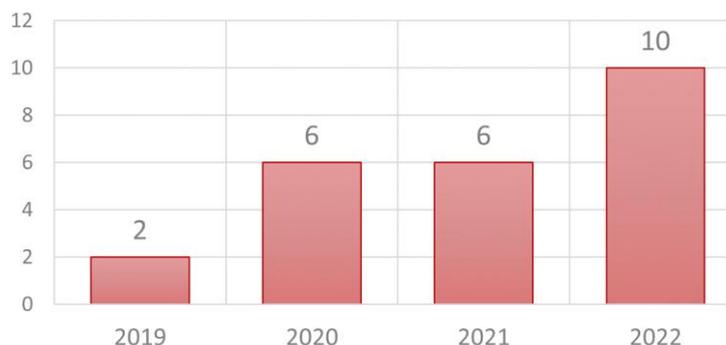


Figure 22 : Nombre de services d'interprétariat qui proposent l'interprétariat par vidéo 2019 à 2022

Probablement, la baisse du nombre d'interventions par vidéo est surtout liée à une diminution de la demande de tels prestations de la part des clients. Dans le cadre de divers projets de numérisation, la vidéo-interprétation est régulièrement présentée comme une solution innovatrice importante pour l'avenir. De plus en plus de services d'interprétariat élargissent leur offre de prestations et investissent dans des nouvelles technologies et des formations correspondantes pour leurs interprètes. Cette offre doit toutefois aussi s'établir du côté des clients.

Or, les chiffres relatifs à l'interprétariat par vidéo ne sont disponibles que pour les quatre dernières années, ce qui représente une période plutôt courte. De plus, la pandémie tombe justement dans cette période ce qui a entraîné des changements

extraordinaires dans le domaine numérique (voir p.ex., Kirchhofer, Bestgen & Mühlebach, 2023). C'est pourquoi ces chiffres ne permettent pas encore de prévoir des tendances générales dans le secteur de l'interprétariat par vidéo. Il s'agit d'un secteur où beaucoup de choses sont en train de changer, où l'offre augmente, mais où la demande doit encore s'établir.

4.4. Augmentation du nombre des interventions en MI

Contrairement à l'interprétariat par vidéo, le nombre d'interventions en médiation interculturelle a fortement augmenté en 2022. La figure 23 montre l'évolution au cours des neuf dernières années.

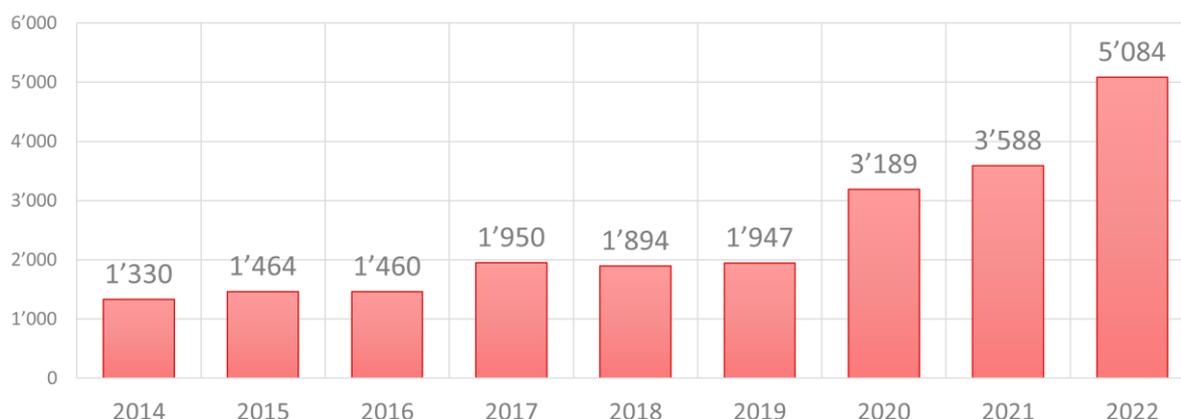


Figure 23 : Interventions en médiation interculturelle 2014-2022

En 2022, 9 services d'interprétariat ont proposé des prestations de médiation interculturelle. Une bonne moitié des interventions a été organisée par deux d'entre eux : CRG et HEKS ikV. L'augmentation du nombre d'interventions en MI est due en particulier à ces deux services. HEKS ikV a par exemple pu étendre un projet dans le domaine de l'éducation à plusieurs écoles et a lancé un nouveau projet en lien avec les réfugié-e ukrainien-ne-s. Ainsi, la représentativité de ces chiffres n'est que limitée. Les deux cas particuliers de CRG et de HEKS ikV illustrent toutefois que les conditions et enjeux régionaux des projets sont marquants.

5. Bibliographie

BFS (23.02.2023): Hauptsprachen seit 1920 – ständige Wohnbevölkerung ab 15 Jahren, <https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/population/langues-religions/langues.asset-detail.24205499.html>

Emch-Fassnacht, Lena (2021): Finanzierung professioneller Dolmetschleistungen immer noch ungeklärt, in: Schweiz Ärztezeitung. 2021;102(05):168-170. <https://doi.org/10.4414/saez.2021.19459>

INTERPRET (2022): *Statistiques d'interventions 2021*. INTERPRET. <https://www.interpret.ch/fr/service/statistiques-77.html>

INTERPRET (2023): *Kosten und Finanzierung der Ausbildung im interkulturellen Dolmetschen in der Schweiz*, INTERPRET. https://www.inter-pret.ch/fr/interpret/interpret_0/projets-et-publications-85.html

KdK/CdC (2022): *SuG Encouragement spécifique de l'intégration Programmes d'intégration cantonaux PIC 3 : 2024-2027 – Document-cadre du 19 octobre 2022 en vue de la conclusion de conventions-programmes selon l'art. 20a LSu*. Secrétariat d'Etat aux migrations SEM. <https://sem.admin.ch/sem/fr/home/integration-einbuengerung/integrationsfoerderung/kantonale-programme/kip-3.html>

Kirchhofer, Roger, Bestgen, Sarah und Mühlebach, Christine (2023): *Through2gether – Wie hat sich der Sozialbereich seit der COVID-19-Pandemie digital entwickelt?*. sozialinfo.ch. <https://www.sozialinfo.ch/digitalisierung/fokusartikel/through2gether-wie-hat-sich-der-sozialbereich-seit-der-covid-19-pandemie-digital-entwickelt> (vu le 20.06.2023)

SEM (2023): *Asile: statistiques de 2022*. Secrétariat d'Etat aux Migrations SEM. <https://www.sem.admin.ch/sem/fr/home/sem/medien/mm.msg-id-93006.html>

Schwikowski, Martina, Seferi Belgrad, Idro, und Bakari, Ubena (03.11.2022): Serbien: Kein leichter Weg in die EU für Burundier. Onlineartikel in DW. <https://www.dw.com/de/balkanroute-kein-leichter-weg-in-die-eu-f%C3%BCr-burundier/a-63625599> (vu le 19.06.2023)

INTERPRET est l'association suisse pour l'interprétariat communautaire et la médiation interculturelle et elle représente et réunit tous les acteurs importants de Suisse. INTERPRET est responsable du système de qualification national pour l'interprétariat, dans les domaines de l'asile et de la justice, de la formation et du social, ainsi que de la santé.

INTERPRET Association suisse pour l'interprétariat communautaire et la médiation interculturelle
Monbijoustrasse 61 | 3007 Berne
Téléphone +41 31 351 38 28 | info@inter-pret.ch